

# GOUSSÉ

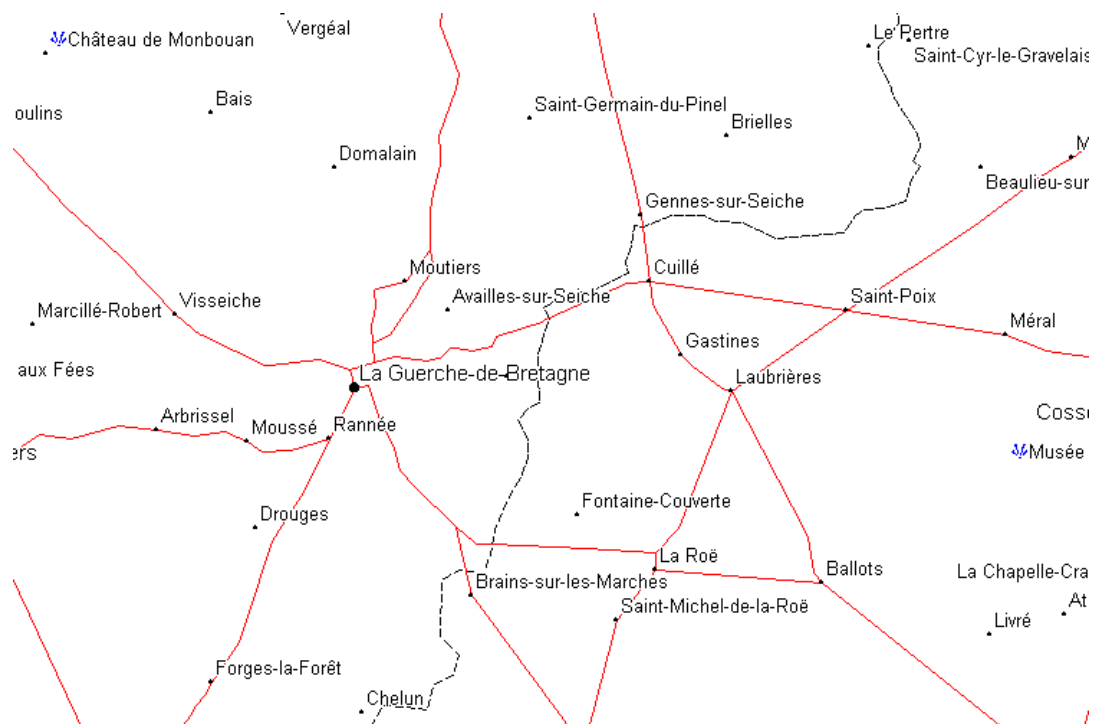
## Histoire des familles GOUSSÉ, Méral, Cuillé, Ahuillé, Laval, Mayenne

Auteur : Odile HALBERT <http://www.odile-halbert.com> site sur l'histoire et les modes de vie en Haut-Anjou, dans les actes notariés, les chartriers... Fichier créé 1982 Mis à jour 20.06.2014 **Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés**  
[histoire du Haut-Anjou](#) | [histoire de Pouancé](#) | [histoire de Méral](#)

### Arbre généalogique descendant interactif

Histoire.....	2
le patronyme.....	2
étude des lieux-dits « Limesle » en Mayenne .....	3
mes Goussé étaient bien possessionnés de Limesle en Méral.....	3
Méral .....	4
mon ascendance à Georges Goussé S <sup>r</sup> de Limesle, père de Georges et Louis.....	4
descendance de Georges Goussé S <sup>r</sup> de Limesle, père de Georges et Louis.....	4
Louis Goussé de Limesle.....	4
Georges Goussé S <sup>r</sup> de Limesle .....	5
Ollive Goussé x Jean Bullourde .....	7
Louis Bullourde de Limesle .....	8
Jean Bullourde x1710 Anne Anceney .....	9
Léonarde Bullourde x Jean Herbert .....	9
Julien Bullourde x Julienne de Ravily.....	9
Julienne Bullourde x1694 Jacques Beillard.....	10
Jean-Baptiste Belliard x Jacqueline Fouassier.....	11
Jacquine Belliard x1763 Pierre Buron.....	11
Jacquine Belliard x1766 Jacques Malescot.....	11
Louis Bullourde 1x Guyot 2x Roulleaux 3x Goussé 4x Trouillard .....	11
Julienne Bullourde 1x P. Charil 2x J. de Mareil .....	12
Marie Charil x François Beaugeard.....	13
François Bulourde x1740 Françoise Bonnelle.....	13
Joseph Bullourde x1781 Claudine Caternault.....	14
Joseph Bullourde x1825 Elisabeth Leroy .....	15
Jean Bullourde des Aunays (à rattacher ?) .....	16
Julien Bulourde x1708 Marie-Louise Tendron.....	16
René Bullourde de la Maison-Neuve .....	16
Ollive Bullourde x1679 Louis Gohier.....	16
Jeanne Goussé x1640 René Marchandye .....	17
Léon Marchandye x/1683 Jeanne Lefevre.....	17
René-Léon Marchandye x1714 Renée Planté .....	17
Françoise Marchandye x1749 Jacques Jallot.....	17
Renée-Perrine Jallot x1783 François Jallot .....	17
Elisabeth Jallot x1807 René-Guillaume Jallot .....	17
Joséphine-Flavie Jallot x Esprit-Victor Guillot.....	17
Aimée Guillot x1881 Charles Audineau .....	17
Aimée Audineau x1908 Edouard Guillouard.....	17
Jean Hardy x Marie Desestre .....	17
François Hardy x Perrine Huet.....	18
Divers Hardy, sans doute liés :.....	18

Jehan Goussé x ca 1600 Guillemine Bellanger.....	18
Julien Goussé x1623 Renée Hardy.....	19
La procuration de Renée Hardy en 1646.....	20
Jeanne Goussé x/1660 François Jarillays.....	22
Jean Goussé x1658 Perrine Gaudin.....	22
Renée Goussé x1658 Elye Le Saulnier.....	23
parenté proche non identifiée :.....	23
Antoine Goussé x/1695 Françoise Gaudin.....	23
René Goussé x1722 Michelle Eveillard.....	24
Jean Goussé x1748 Renée Meignan.....	24
Jean Goussé 1x J. Leseure 2x P. Rousseau.....	24
Pierre Goussé x1781 Louise Bourgonnier.....	24
François Goussé x1788 Renée Jacquelin.....	25
René Goussé x Marie Guyon.....	25
François Goussé 1x J. Ruillet 2x Lesegetrain 3x R. Lemonnier.....	25
François Goussé x1673 Marthe Noël.....	26
François Goussé x1705 Louise Aubry.....	27
François Goussé x1737 Françoise Besnard.....	27
Louis Goussé x1741 Françoise Mordret.....	28
Louis Goussé 1x M. Jallot 2x P. Bodard.....	28
Marthe Goussé x1730 René Allard.....	29
Olive Allard x1767 François Halligon.....	29
Joseph Halligon x1802 Rose Goussé.....	29
chartrier de la Brardière en Méral.....	31
non rattachés à ce jour :.....	31
Bullourde non liés.....	36



## Histoire

### le patronyme

Selon le *Dictionnaire étymologique* de M.T. Morlet, Paris, 1991, le patronyme **GOUSSÉ** serait une variante méridionale de *Gosse*, nom de personne d'origine germanique, de « -Gos », représentant le terme « *gaut* », nom du peuple gotique, qui a aussi donné *Goos*, *Gossens* en flamand ...

Les Goussé qui suivent sont en Haut-Anjou. La plus ancienne trace que je trouve d'un Goussé est celle de Jehan Goussé en 1470 à la monstre de l'arrière ban d'Anjou, donc un noble (BM-Angers 1184, p.12 *Arrière-*

ban de l'Anjou)

En 1999, l'annuaire de France Telecom ne donne aucun Goussé en 35, 44, 49, 53, 72 & région Paris.

Il existe aussi un patronyme GOUSSE, mais les familles cy-après sont toutes orthographiées GOUSSÉ, surtout remarquable à leurs signatures avec l'accent bien distinct.

### **étude des lieux-dits « Limesle » en Mayenne**

Ma Goussé arrive en 1640 à Pouancé, et il n'y a aucun Goussé autre dans le Pouancéen. Elle vient des environs de Cuillé & Méral. Léon Marchandye, son fils, est dit dans le registre paroissial de Pouancé « **avo-cat à Pouancé, habitant de Méral** ». En 1641, au baptême à Pouancé de son fils Louis Marchandye, **le parrain est Louis Goussé de Lymesle**.

**Limesle** est un de lieu assez fréquent en Mayenne. Or, il a existé des Goussé dans 2 lieux « Limesle » différents, l'un à Méral, l'autre à Ruillé-le-Gravelais, sans que je puisse établir de liens entre eux.

Voici ces 2 lieux différents :

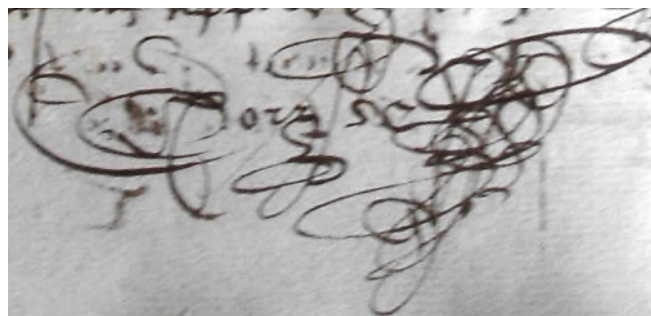
A Ruillé-le-Gravelais j'ai fait le Fonds « Limesle » (don de M<sup>r</sup> Chantepie de Laval en 1943), contenant 74 pièces de 1660 à 1750 dont des Goussé (AD53-129J4) : Le 25.5.1622 Jean Louveau fils unique & seul héritier de Pierre Louveau rend aveu pour le lieu de Lymesle à Ruillé - Le 26.11.1670 Pierre Louveau « le Jeune » vend le lieu de Lymesle à René Gareau S<sup>r</sup> de la Renaudière pour 1 000 ₣ - Le 19.4.1685 René Gareau S<sup>r</sup> de la Renaudière propriétaire du lieu de Limesle à Ruillé rend aveu - Le 30.4.1699 démission de biens de Perrine Salmon V<sup>e</sup> de René Gareau, pour Daniel Bourny & Jeanne Gareau sa femme - Le 22.10.1707 Daniel Bourny N<sup>re</sup> **royal** mari de Jeanne Gareau rend aveu pour la closerie de Limesle à Ruillé - Le 4.4.1712 Jeanne Gareau V<sup>e</sup> de Daniel Bourny baille à ferme la closerie de Limesle à Ruillé - Le 4.1.1748 d<sup>vt</sup> François Goussé N<sup>re</sup> du comté de Laval au bourg de Ruillé-le-Gravelais, André Lesegrétain M<sup>d</sup> à Laval baille la closerie de Limesle à Ruillé à ferme - Le 23.10.1769 partage des 2/3 du lieu de Limesle à Ruillé-le-Gravelais de la succession de Marie Bourny épouse d'André Lesegrétain - Le 4.1.1828 vente de la closerie de Limesle à Ruillé-le-Gravelais pour 5 600 F par André Lesegrétain & Victoire Guyard sa femme à Ambroise de Courte & Aglaé Blanchouin sa femme, de la succession de †André Lesegrétain

A Méral, Limesle est « *mouvant de Chanteil. En est D<sup>ame</sup> Léonarde Coupelier, inhumée en l'église de Cuillé en 1647 - Louis Goussé en est S<sup>r</sup> en 1650, puis Jacques Bullourde mari d'Olive Goussé, & en 1657 Louis Bullourde mari de Julienne Grignon.* » (Angot, t2 p.694). Le fichier des AD53 ne donne pour la S<sup>gr</sup>ie de Chanteil qu'un papier informe sans parler de Limesle.

### **mes Goussé étaient bien possessionnés de Limesle en Méral**

Le chartrier de la Brardière donne bien Limesle relevant de la Brardière par le moyen de la seigneurie de Chanteil, et le chartrier donne même le nom du père de Georges Goussé, aussi prénommé Georges :

En 1596, « Georges Goussé présent en personne appelé pour avoir condamnation d'ung cesteau d'avoyne que le procureur de la court soutient estre deu sur le lieu de Nymelle a dit avoir comparu par devant monsieur le sénéchal de Craon pour taison dudit lieu au moyen de quoi aurait renoncé sa cause et les parties par devant ledit sénéchal envoyées de leur assignation et a esté condamné bailler par déclaration par le moyen dudit sieur de Chantail lesdites choses qu'il tient au lieu de Nymelle



aux prochains plets et pour le regard des choses qu'il tient au lieu des Hayeres dit les tenir par douaire et que cela appartient aux enfants de défunt Georges Marchandye auxquels il a esté pourveu curateur » (AD53-E156 - 1596 - chartrier de la Brardière f°205)

En 1602, « Honneste homme **Georges Goussé filz et héritier de deffunt Georges Goussé son père**

comparant en sa personne s'est advoué subject de la seigneurie de céans par le moyen du seigneur de fief et seigneurie de Chanteil qui tient à foy hommage de céans à cause et par raison du lieu et closerie de Lymelle à luy escheu de la succession et partage et le reste par acquest pour raison duquel lieu et appartenances d'iceluy et choses qui en dépendent ledit Goussé a confessé devoir par chacun an au terme de Notre Dame Angevyne à ladite recepte et seigneurie de Chanteul le nombre de 4 boisseaux d'avoyne pour contribution à plus grand devoir deu à la fraresche dudit village de Lymelle à laquelle déclaration il a fait arrest dont nous l'avons jugé sur quoy le procureur de la court a rendu ladite déclaration à raison dudit lieu et du lieu de la Roche ung settau d'avoyne mynue dont il est chargé lequel Goussé a déclara ne tenir aulcune chose audit lieu de la Roche et que le papier n'est chargé que du lieu de la Roche et ne devoit rien à raison dudit lieu de Lymelle sur quoy le procureur de la court s'en enquérera. » (AD53-E156 - 1602 - f°6)

### Méral

**Méral** : dans l'ancienne province d'Anjou, au N.O de Craon, proche Gastines, Cuillé, Laubrières. Long-temps à la famille Du Bouchet, la paroisse voit le 14.2.1616 « les huguenots, gens inhumains » en fait ceux du duc de Vendôme. Une épidémie sévit en 1638. En 1653 Marguerite Du Bouchet, épouse de Louis Couturier S<sup>r</sup> de Chambrettes C<sup>r</sup> au parlement de Bretagne, vend à François Lefebvre de Laubrières la S<sup>grie</sup> pour 30 000 ₣. Méral deviendra le fief des Du Buat, Boisramé, Brillet, Thoreau-Touchardière.

**Bourdinière (la)** : à Courbeveille (53), à h.h. Jacques Sauquet S<sup>r</sup> de la Guidonnière en 1605 - à la succession de Julien Goussé S<sup>r</sup> de la Grandmaison marie de Renée Tesnière (Angot, t1 p.370)

**Fait** : le fond famille Bulourde des AD35 m'a été signalé par **François David**. Ces archives ont été données en 1933 par M<sup>me</sup> LeFer de la Hervinais (AD35-2Eb/135)

**A faire** : Hardouin Goussé S<sup>r</sup> de la Maisonneuve (AD53-14J134)

### mon ascendance à Georges Goussé S<sup>r</sup> de Limesle, père de Georges et Louis

Le tout en Haut-Anjou (Mayenne et Maine-et-Loire) jusqu'en 1908

- 13-Georges Goussé sieur de Limele † avant 1602 vit à Méral (53)
- 12-Georges Goussé sieur de Limele x2 avant 1616 Renée Chauvin
- 11-René Marchandye x vers 1640 Jeanne Goussé
- 10-Léon Marchandye x vers 1679 Jeanne Lefebvre
- 9-René-Léon Marchandye x Chazé-Henry 18 juin 1714 Renée Planté
- 8-Françoise Marchandye x Pouancé 8 juillet 1749 Jacques Jallot
- 7-Renée Jallot x Saint-Michel-du-Bois 2 septembre 1783 François-Marie Jallot
- 6-Elisabeth Jallot x Armaillé 17 novembre 1807 René-Guillaume Jallot
- 5-Joséphine-Flavie Jallot x Noëllet 18 avril 1842 Esprit-Victor Guillot
- 4-Aimée Guillot x Segré 22 novembre 1881 Charles Audineau
- 3-Aimée Audineau x Nantes 1908 Edouard Guilloard
- 2-mes parents
- 1-moi

### descendance de Georges Goussé S<sup>r</sup> de Limesle, père de Georges et Louis

#### Louis Goussé de Limesle

Louis Goussé de Limesle est partout dans les registres : parrain à Cuillé le 5.5.1616 de Louise Robin fille de René & Guyonne Maugars - témoin à Cuillé le 15.4.1618 de la naissance illégitime de Renée fille de Suzanne Fougereul & père putatif François Hardy. Il y a beaucoup de naissances illégitimes à Cuillé, presque une par page, & chaque fois le curé fait appel au notaire pour le rapport des témoignages recueillis sur le père « putatif » - le 30.1.1620, avec Jehanne Marchandye, de Louis Bois file de François & Renée Lourdays - le 8.4.1620 de Renée Douin fille de Jehan & Renée Chevrolays - le 16.9.1620 de Louis Tannery fils de François - le 21.5.1623, etc... au rapport pour naissance illégitime - le 25.8.1623 de Louis Gautier fils de Julien & Léonarde Huchet - présent en 1623 au b de Renée Caneberge fille de François & Julienne Rotier, dont le parrain est Julien Sr des Chevillardières & de la Motte de Brielle -

Toujours parrain à Cuillé le 28.12.1623 de Louis Fouqueray fils de Jean & Marie Cointet - le 1.12.1623 de Jeanne Chevrolays fille d'André - toujours au rapport pour naissance illégitime le 5.12.1621 - idem le 27.2.1622 - parrain le 26.8.1622 de Louise Chauvin fille de Guillaume - le 25.12.1624 de Françoise Turpin fille de Guillaume - le 31.12.1625 de Louis Riffaut - Témoin le 18.6.1618 au mariage de René Legay & Françoise Thyret - au mariage à Cuillé le 29.4.1621 de Jean de Cherbere & Charlotte de la Marzelière - le 14.9.1621 au mariage d'Estienne Lefeuve & Renée Tannry - le 28.5.1623 au mariage de René Lemoine & Renée Leseure - le 28.1.1623 au mariage de Pierre Papin & Estienne Belin - le 23.9.1623 au mariage de Jean Thébault & Jehanne Lourdays - à tous les mariages de Maugars.

Il est parrain le 19.3.1641 à Pouancé de Louys Marchandye fils de René & Jeanne Goussé, il y est dit « S<sup>r</sup> de Limesle » Jamais dit « de Limesle » dans le registre paroissial de Cuillé de 1615 à 1625, où il est très souvent présent.

**Très proche parent de mon ancêtre Jeanne Goussé.**

*Me Louis Goussé Nre, témoin à Cuillé le 15.4.1618 de la naissance illégitime de Renée fille de Suzanne Fougereul & père putatif François Hardy*



**Louis GOUSSÉ** S<sup>r</sup> de Limesle « N<sup>re</sup> de la baronnie de Craon résidant à Cuillé » Le 28.5.1623 il est encore « N<sup>re</sup> de la baronnie de Craon résidant au bourg de Cuillé », puis le 27.8.1626 au mariage de Pierre Hunault & Perrine Maugars il est « N<sup>re</sup> de Pouancé ».

### **Georges Goussé S<sup>r</sup> de Limesle**

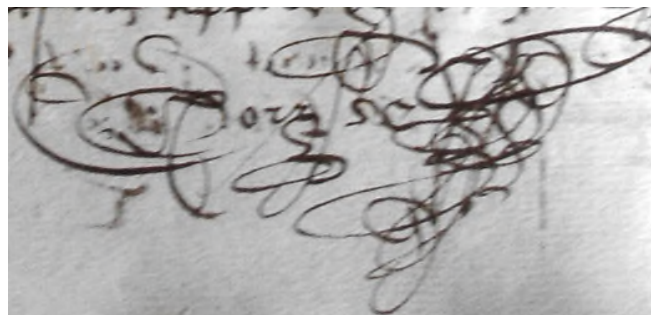
Georges Goussé est dit « S<sup>r</sup> de Limesle » sur tous les actes de Méral.

Parrain à M éral le 1.1.1546 - le 21.5.1546 - le 12.12.1575 -le 2.2.1576 - le 5.6.1587 -

Anne D... veuve de Georges Marchandye marraine à Méral le 12.4.1588 -

Mais le registre de Méral 1539-1624 n'est qu'un débris très fragmentaire, qui ne permet pas de reconstituer les familles.

En 1596, « Georges Goussé présent en personne appelé pour avoir condamnation d'ung cesteau d'avoyne que le procureur de la court soutient estre deu sur le lieu de Nymelle a dit avoir comparu par devant monsieur le sénéchal de Craon pour taison dudit lieu au moyen de quoi aurait renoncé sa cause et les parties par devant ledit sénéchal envoyées de leur assignation et a esté condamné bailler par déclaration par le moyen dudit sieur de Chantail lesdites choses qu'il tient au lieu de Nymesle aux prochains plets et pour le regard des choses qu'il tient au lieu des Hayeres dit les tenir par douaire et que cela appartient aux enfants de défunt Georges Marchandye auxquels il a esté pourveu curateur » (AD53-E156 - 1596 - chartrier de la Brardière f°205)



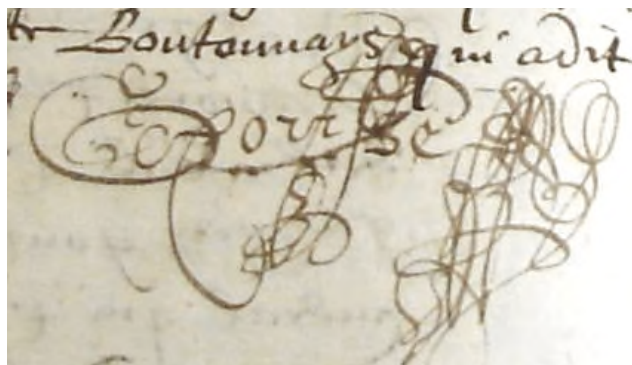
En 1602, « Honneste homme **Georges Goussé filz et héritier de deffunt Georges Goussé son père**



comparant en sa personne s'est advoué subject de la seigneurie de céans par le moyen du seigneur de fief et seigneurie de Chanteil qui tient à foy hommage de céans à cause et par raison du lieu et closerie de Lymelle à luy escheu de la succession et partage et le reste par acquest pour raison duquel lieu et appartenances d'iceluy et choses qui en dépendent ledit Goussé a confessé debvoir par chacun an au terme de Notre Dame Angevyne à ladite recepte et seigneurie de Chanteul le nombre de 4 boisseaux d'avoyne pour contribution à plus grand debvoir deu à la fraresche dudit village de Lymelle à laquelle déclaration il a fait arrest dont nous l'avons jugé sur quoy le procureur de la court a rendu ladite déclaration à raison dudit lieu et du lieu de la Roche ung settau d'avoyne mynue dont il est chargé lequel Goussé a déclara ne tenir aulcune chose audit lieu de la Roche et que le papier n'est chargé que du lieu de la Roche et ne debvoit rien à raison dudit lieu de Lymelle sur quoy le procureur de la court s'en enquérera. » (AD53-E156 - 1602 - f°6)

Anne Prodhomme était sœur de François Prodhomme, † avant 1596, époux de Jeanne Boutonnais, comme l'indique le chartrier de la Bérardière :

- En 1596, « Jehanne Boutonnais veufve de défunt François Prodhomme comparant par Georges Goussé est condamnée exhiber le contrat d'acquest fait par défunt Pierre Prodhomme père dudit François Prodhomme pour raison des landes communes aux prochains plets » (AD53-E156 - 1596 - f°207).
- En 1602, « Marguerite Bouttonney tant en son nom que comme mère et tutrice naturelle des enfants d'elle et de defunt François Prodhomme comparante par **Georges Goussé son beau-frère** est condamnée exhiber le contrat d'acquest fait par défunt Me Pierre Prodhomme pour raison de 6 journalx de terre sis ès landes communes et bailler déclaration aux prochains pletz et condamnée payer les arrérages de 3 soubz de debvoir deubz par chacun an à la seigneurie de céans (AD53-E156 - 1602 - f°6)
- Encore en 1602 « Marguerite Boutonnays veuve de défunt François Prodhomme demeurant en la ville de Laval comparante par honneste homme Georges Goussé demeurant au bourg de Méral, qui présente la présente déclaration pour ladite Boutonnes tant en son nom que comme mère et tutrice naturelle des enfants mineurs d'ans dudit défunt Prodhomme et d'elle, s'est advoué notre subiette à cause et pour raison de 6 journalx de terre en lande situés ès landes appelées les landes communes paroisse de Méral, lesdits 6 journeaux clos et séparés à part de hayes et foussés, dépendant du lieu de la Harizays appartenant à ladite Boutonnes audit nom joignant d'ung cousté la terre de Jehan Bruneau et d'autre cousté le grand chemin comme l'on va de Saint Péan à Guechardière abutté d'ung bout le grand chemin comme l'on va du lieu de Bourée au village de la Roche Bretagne et d'autre bout la terre aux héritiers de défunt René Teillaye ... Signé Goussé » (AD53-E156 - 1602 - f°83)

A close-up photograph of a handwritten signature in dark ink on aged paper. The signature is highly stylized and cursive, appearing to read 'Georges Goussé'. Above the main signature, there is some fainter, less legible handwriting that includes the word 'Boutonnays' and 'qui audit'.

En 1602 « Honneste homme Georges Goussé comparant comme dessus appelé pour bailler par déclaration une closerie **qui fut à défunt Jacques Marchandye lequel Goussé a déclaré ne luy appartenir que par usufruit** et qu'il a requité ledit usufruit aux enfants dudit Marchandye qui en estoient propriétaires et ordonné que lesdits enfants seront appellez dont et de laquelle déclaration l'avons jugé » (AD53-E156 - 1602 - f°7)

Le 9 juin 1607, inhumée « honneste femme Anne Prodhomme, femme de Georges Goussé S<sup>r</sup> de **Limesle** »  
Le 29 août 1620, inhumée « Renée Chauvin femme de honorable homme Georges Goussé S<sup>r</sup> de Limesle »  
Le 14.2.1616 les Huguenots du duc de Vendôme sont à Méral, et le couple doit se réfugier le jour même

à Craon, où Renée Chauvin accouche aussitôt de sa fille Ollive. Ce baptême sera la seule trace à Craon de cette famille, identifiée grâce au nom de la mère « Renée Chauvin » et de la sieurie « S<sup>r</sup> de Limelle » car le prénom du père n'est pas donné sur l'acte de Craon.

Georges GOUSSÉ S<sup>r</sup> de Limesle x1 Anne PRODHOMME †Méral 9 juin 1607 x2 Renée CHAUVIN †Méral 29 août 1620

1-Ollive GOUSSÉ °Craon <sup>StClément</sup> 15.2.1616 « fille de (blanc) S<sup>r</sup> de **Limelle** et de h.h. Renée Chauvin, filleule de h.h. René Chevallier S<sup>r</sup> de **Provosté avocat à Craon** et de h. femme Ollive Mocquereau femme de h.h. Philippe Chevallier » **Elle hérite de Limesle en Méral (cf ci-après) et on sait qu'elle est sœur de Jeanne puisque René Marchandye est dit oncle de ses enfants (cf ci-après) x Jean BULLOURDE S<sup>r</sup> de la Roussière Dont postérité suivra**

2-Jeanne GOUSSÉ « de Limesle » °ca 1619 †Pouancé 1.2.1689 x /1640 René **MARCHANDYE S<sup>r</sup> de la Grandmaison °Pouancé 20.1.1617 †1689/ Dont postérité suivra**

3-Louis GOUSSÉ S<sup>r</sup> de Limesle **paroissien de Cuillé** x Craon <sup>StClément</sup> 28.6.1647 René CHEVROLLAIS fille de M<sup>e</sup> René **avocat à Craon et P<sup>f</sup> du roi au grenier à sel de Craon**, et de †Ollive Fromentin

4-Pierre GOUSSÉ †Méral 26.9.1629

### Ollive Goussé x Jean Bullourde

Le 15.3.1682, Louis Bullourde S<sup>r</sup> de Limelle N<sup>re</sup> D<sup>†</sup> en sa maison au bourg de Cuillé vend à René Robin M<sup>d</sup> mari de Renée Robin D<sup>†</sup> à l'Estullardière à Laubrières, à rente foncière, un comble de maison fait à muraille, où il y a cheminée, grenier au dessus, avec un appentis fait à muraille, le tout couvert d'ardoise, avec les cours rues issues qui dépendent au devant du pignon & un jardin joignant ledit appentis clos à part ... pour 32 L/an (AD53-3<sup>E</sup>1/542 R. Bois & Jacques Perrin N<sup>res</sup> de la baronnie de Craon)

### leur succession

Le 3.4.1678 partages en 5 lots entre M<sup>e</sup> Louis Bullourde Notaire à Cuillé, h. femme Léonarde Bullourde V<sup>e</sup> de Jean Herbert S<sup>r</sup> de Beauvais D<sup>†</sup> à la Heroindrye à StPoix, Julien Bullourde S<sup>r</sup> de la Cochardièrre D<sup>†</sup> au Bois-Halbran à S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel, René Bullourde S<sup>r</sup> de la Maison Neuve D<sup>†</sup> à **Châteaubriant**, et Ollive Bullourde D<sup>†</sup> à Cuillé, **tous enfants et héritiers de †Jean Bullourde et Ollive Goussé sa femme S<sup>r</sup> et dame de la Roussière, lesdits héritages situés à **Cuillé, Saint-Poix, Méral, Cosme, Craon et Fontaine-Couverte 1<sup>er</sup> lot** (Louis Bullourde dernier choisissant) : la grande maison ou demeurait les défunts composée de salle basse, chambre sur icelle, grenier cave et chambres sur icelle, autre maison aux environs du bourg de Cuillé, la closerie de **la Roussière** à Fontaine-Couverte ..., **2<sup>e</sup> lot** (à Léonarde) la maison ou demeure ledit Bullourde au bourg de Cuillé, .. la closerie de **Limelle** en Méral exploité par Millois closier, la closerie de l'Oisellière ? à Cuillé, ... **3<sup>e</sup> lot** (René Bullourde), la closerie de la Cochardièrre à StPoix, la closerie de Limelle en Méral exploitée par Boisramé..., **4<sup>e</sup> lot** (Ollive Bullourde, choisit la 1<sup>ère</sup>, avec le consentement de **René Marchandye S<sup>r</sup> de la Grand-Maison son oncle** et de Léon Marchandye avocat à Pouancé son curateur choisit le 4<sup>e</sup>) la closerie de la **Maison Neuve** à Cuillé, la closerie du **Pas** à Cuillé, la maison de Craon, rue des Juifs avec jardin, à Craon StNicolas, une maison à Cuillé, la 1/1 du pré de Loisel-lière... **5<sup>e</sup> lot** (Jullien) la closerie de la **Montaudière** à Cuillé, la closerie de la **Robinière** à Cuillé, la closerie des **Aulnays** à Fontaine-Couverte .., (AD35-2Eb/132)**

**Ollive GOUSSÉ °Craon <sup>StClément</sup> 15.2.1616 †/1678 Fille de Georges GOUSSÉ S<sup>r</sup> de Limesle et de sa 2<sup>e</sup> épouse Renée CHAUVIN x Jean BULLOURDE S<sup>r</sup> de la Roussière †/1678**

1-Louis BULLOURDE S<sup>r</sup> de Limesle N<sup>re</sup> dt au bourg de Cuillé en 1679 Dont postérité suivra

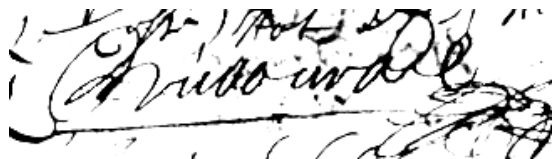
2-Léonarde BULLOURDE †1678/ d<sup>†</sup> au lieu de la Heroindrye à StPoix x Jean **HERBERT S<sup>r</sup> de Beauvais †/1678 Dont postérité suivra**

3-Julien BULLOURDE S<sup>r</sup> de la Cochardièrre dt à la maison du Bois-Halbran à S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel x Julienne de RAVILY Dont postérité suivra

4-René BULLOURDE S<sup>r</sup> de la Maison Neuve dt en la ville de Châteaubriand en Bretagne en 1679 Dont postérité suivra

5-Ollive BULLOURDE Elle a pour curateur en 1679 Léon Marchandye, preuve qu'elle en est proche parente x

8.11.1679 Louis **GOHIER** Dont postérité suivra



Louis Bullourde Sr de Limelle Nre dt au bourg de  
Cuillé en 1682 (AD53-3<sup>E</sup>1/543)

### **famille BULLOURDE**

Les biens de la famille Bullourde, selon la plus ancienne succession connue (1708) sont concentrés sur le Haut-Anjou à la frontière avec la Bretagne. Mes travaux confirment ce que dit Angot. C'est seulement ensuite qu'elle s'implante en Ille-et-Vilaine (où la donne Kerviler), porte des titres de Sr de la Cochardière, et du Boishalbran en S<sup>t</sup> Germain-du-Pinel. Alliée aux Rousselet de Châteaurenault, elle se présente à la réformation en 1668. Sa généalogie aurait été publiée dans « *le Mémorial des familles Bullourde* » de Joseph Le Sage, Dinan 1886, (in Kerviler, longue notice) **Le "Mémorial" : rien à AD35, AD44, BM Rennes; deux bouquinistes.**

**Buloudière (la)** : à Fontaine-Couverte, devenue ensuite la Bulordière, Angot donne « à l'abbaye de la Roë, avait comme annexe la Gailleule, dont l'abbé Guillaume Chastel paie d'indemnité à Jean de la Roë, chevalier, 1384, et en 1392 pour la métairie de Lesgaillelle. La Bullordière, 60 journeaux, 8 hommées de pré est affermée 200 L en 1692 »

20 Bulourde Bullourde, Buslourde à Arbrissel (35) de 1703 à 1792 (10h et 10f), et à Retiers le premier est en 1723.

Selon annuaire des Télécom : 7 en 53 (Congrier, St Saturnin-du-Limet, Laval), 11 en 49 dont 3 à Pouancé, et 3 en 44.

Les Bulourde du Haut-Anjou sont à Fontaine-Couverte avant 1400, puisque les noms de lieu en « -ière » sont issus du nom du propriétaire.

**fait PJB** : Argentré Dinan Martigné-Ferchaud Moulins Moutiers Noyal-sur-Bruz Rannée Rennes St Aubin-du-Cormier **La Selle-Guerchaise (pas trouvée)** StGP Torcé Vitré

Armorial Denais : rien à Bullourde

**Il existe un Passage Bullourde à Paris.**

Le fond des AD35 reste encore à faire :: **b**-titre de propriété de la Seigneurie du Bois Halbran en St Germain du P. - **c** - Titres de pro. pour quelques pièces de terre à Fercé et Villepot, Pleurtuit et St Énogat. **d**-titres de pro. dans les paroisses voisines du Maine et de l'Anjou: Ahuillé, Cuillé, Fontaine-Couverte, Gastines etc... 17-18<sup>e</sup> **e**-Quittance par R. Busnel de la Garenne à J. Bullourde de la Cochardière pour une rente sur la maison du Bois Halbran. Note de frais de maladie et enterrement de Dame Bullourde à Vitré. Baux pour des terres du Bois Melaine en St Germain du P.

### **Louis Bullourde de Limesle**

**N<sup>o</sup>** dt au bourg de Cuillé en 1679

Le 23.5.1707 René Bulourde S<sup>r</sup> du Bois-Halbran subrogé aux droits de †Julien Bulourde de la Cochardière son père, et son héritier, Jean Bullourde S<sup>r</sup> de la Roussière, Gervais Lefebvre de La Bonvalais et Jullienne-Marie Bullourde sa femme, les Bullourde **enfants et héritiers de Louis Buslourde de Limesle et Julienne Grignon** ... liste de pièces (AD35-2Eb/135)

Le 22.3.1749 M<sup>e</sup> Jean Bullourde S<sup>r</sup> de la Roussière bourgeois, D<sup>t</sup> au bourg de Cuillé en Craonnais, a reconnu devoir chacun an au terme de Toussaint aux héritiers de †Pierre Lemoine et notamment à vénérable et discret M<sup>e</sup> Jean Lemoine vicaire D<sup>t</sup> au bourg de Cuillé 16 L de rente foncière annuelle perpétuelle pour raccord de la 1/2 du pré des Hayes de Cuillé et 1/2 de pièce qui avait été acquis du S<sup>r</sup> Lefebvre et son épouse, de la 1/2 de la lande qui est à côté et de 2 morceaux de terre situés dans les Minées, l'un dans le milieu et l'autre au haut, ainsi qu'ils sont référés dans la baillée à rente et acte rapporté par Benoist et son confrère notaire royaux Angers le 13.5.1719 (AD49-5<sup>E</sup>40/45 D<sup>vt</sup> Jacques Jallot N<sup>o</sup> royal à Pouancé)

**Louis BULLOURDE** S<sup>r</sup> de Limesle †/5.1707 Fils aîné (sur 5 enfants héritiers) de Jean BULLOURDE S<sup>r</sup> de la Roussière & de



Ollive GOUSSÉ x Julienne GRIGNON

1-fille BULLOURDE x Gervais **LE FEBVRE** de la Bourvalais

2-Jean BULLOURDE S<sup>r</sup> de la Roussière °Cuillé x Laval <sup>StVénérand</sup> 28.5.1710 Anne ANCENEY Dont postérité suivra

### Jean Bullourde x1710 Anne Anceney

Jean Bullourde se marie à Laval, mais revient vivre à Cuillé. et la sœur Geslin. Les alliances Bullourde et Geslin sont aussi fréquentes que celles Goussé et Bullourde.  
Il va marier 2 enfants le même jour avec le frère

**Jean BULLOURDE** S<sup>r</sup> de la Roussière °Cuillé Fils de Louis BULLOURDE S<sup>r</sup> de Limesle & de Julienne GRIGNON. x Laval <sup>StVénérand</sup> 28.5.1710 Anne ANCENEY fille de Maxime, **directeur des postes de Laval**, et Catherine Louise Pascard

1-Jean BULLOURDE °Cuillé ca 1715 x Angers <sup>StAignan</sup> 12.7.1742 Marie GESLIN °ca 1718 Fille de René et Radegonde Aubry

2-Marie BULOURE °Cuillé x Angers <sup>StAignan</sup> 12.7.1742 René **GESLIN** °ca 1715 Fils de René et Radegonde Aubry

### Léonarde Bullourde x Jean Herbert

**Léonarde BULLOURDE** †1678/ Fille (2<sup>e</sup> des 5 enfants héritiers) de Jean BULLOURDE S<sup>r</sup> de la Roussière & de Ollive GOUSSÉ d<sup>t</sup> au lieu de la Heroindrye à StPoix x Jean **HERBERT** S<sup>r</sup> de Beauvais †/1678

### Julien Bullourde x Julienne de Ravily

Julien Bullourde de la Cochardière fait la branche du Bois-Halbran car sa femme Julienne de Ravily va hériter du Bois-Halbran.

Julienne met 8 enfants au monde, dont 3 seulement atteindront les partages en 1708. L'un des 3 meurt peu après ne laissant qu'un fils qui meurt jeune.

Donc le couple n'a de descendance qu'à travers Julienne qui donne les Beillard, et Louis Bullourde qui hérite du Bois-Halbran et fait les Bullourde du Bois-Halbran.

Le 23.7.1708 Louis Bulourde S<sup>r</sup> du Bois-Halbran, y D<sup>t</sup> à S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel, Joseph-Julien Bulourde S<sup>r</sup> des Aunays assisté de Jacques Marie Roulleaux S<sup>r</sup> de la Contrie son curateur, et Julienne Marie Bulourde épouse de Jacques Beillard S<sup>r</sup> des Fresnais, lesdits Bulourde **frères et sœurs germains** et enfants et héritiers purs et simples **des †Julien Bulourde de la Cochardière et Julienne de Ravilly**, des successions desquels des héritages sont en Bretagne d'autres en Anjou, 1<sup>er</sup> lot : terre et maisons de Montautier à Cuillé, 2<sup>e</sup> lot le lieu et terre de la Robinnière à Cuillé, 3<sup>e</sup> lot : le lieu des Aunays à Fontaine-Couverte, Suit les lots des biens situés en Bretagne : la métairie noble du Boisméleine et celle du Jaunay noble et roturière le tout en S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel, la Maisonneuve et l'Abaye même paroisse, la Rebourgère à Domalain (AD35-2Eb/132 d<sup>vt</sup> Ollivier Chevalier priseur royal créé par sa majesté pour le parlement de Bretagne, Rennes)

Le 2.12.1720 extrait du greffe de la juridiction du Plessis Launaye et Rouveraye, D<sup>elle</sup> Marie Louise Tendron V<sup>e</sup> de †Louis Bulourde S<sup>r</sup> des Ausnais héritière mobilière de l'enfant issu de leur mariage décédé (prénomé Julien-Joseph), dont elle était tutrice ... contre n.h. Louis Bulourde S<sup>r</sup> du Bois-Halbran, Jacques Beillard S<sup>r</sup> des Fresnais tuteur naturel des enfants de lui et de †Julienne Marie Bullourde, .... grosse liasse d'incidents... nous avons ordonné que lesdits Bulourde et Beillard lui communiqueront copie des contrats de vente des héritages situés à Fontaine-Couverte, du lieu de la Vignette en la paroisse de Domalain, et que ladite Tendron répondra par écrit auxdit Bulourde et Beillard ... pour convenir des réparations du lieu de la Robinière en la province d'Anjou, avons convoqué René Leduc Masson à Franchet, René Alode charpentier au Forges et René Breteau couvreur aux Forges, le tout à Argentré (AD35-2Eb/132).

**Julien BULLOURDE** S<sup>r</sup> de la Cochardière †/5.1707 Fils (3<sup>e</sup> des 5 enfants héritiers) de Jean BULLOURDE S<sup>r</sup> de la Rous-

sière & de Ollive GOUSSÉ dt à la maison du Bois-Halbran à StGermain-du-Pinel x Julienne de RAVILY °ca 1638  
†S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 25.3.1705 Fille de écuyer Jean de Ravily, S<sup>r</sup> du Hil, et de Renée de la Besnardays dame du Bois-Halbran

- 1-Julien BULOURE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel au Bois-Halbran 1670
- 2-Julienne-Marie BULOURE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 14.11.1672 Filleule de M<sup>e</sup> Jean Bulourde S<sup>r</sup> de la Roussière x S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 21.1.1694 n.h. Jacques **BEILLARD** S<sup>r</sup> des Fresnais Dont postérité suivra
- 3-Julien BULOURE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 9.8.1677
- 4-Jean BULOURE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 6.8.1678 †idem 24.10.1679
- 5-Louis BULOURE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 12.12.1679 Filleul de Marie Bulourde, fille de Louis et Julienne Grignon, S<sup>r</sup> et dame de Limelle de Cuillé x1 Julienne-Jeanne GUYOT x2 1706 Anne-Marie ROULLEAUX x3 1710 Catharine GOUSSÉ de la Lande x4 Jeanne-Marie TROUILLARD Dont postérité suivra
- 6-Jeanne-Marie BULOURE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 27.9.1681 Filleule de Jean de Ravily
- 7-Antoine-François BULOURE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 6.2.1683 †16.6.1683
- 8-Julien-Joseph BULOURE S<sup>r</sup> des Aunays °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 30.11.1685 †Torcé 9.5.1710 x Argentré 21.4.1708 Marie Louise TENDRON Dont postérité suivra

### HISTOIRE DU BOIS-HALBRAN

Le Bois-Halbran échoit aux Bullourde par Julienne de Ravily qui le tient de sa mère Renée Bernardays. Les Bernardayx, de Vitré, l'ont acquis des Dubois entre 1600 et 1607 - En 1632 Jean Bernardais et Perrine Ribretière S<sup>r</sup> et dame du Bois-Halbran, D<sup>t</sup> à Vitré, font une fondation en la chapellenie de N.D. de Vitré (AD35-2Eb/132 N<sup>res</sup> Vitré)

(pas de date) Renée Bernardays en nom et celui de Julien Bullourde S<sup>r</sup> de la Cochardière son fermier de la terre du Bois-Halbran demanderesse, contre Jacques Bazin S<sup>r</sup> de la Bintinnaye receveur du chapitre de Rennes, vers Guillaume Busnel écuyer S<sup>r</sup> du Bois-Paris tuteur des enfants mineurs de †écuyer René Busnel du 2<sup>e</sup> lit avec †Lucretse Forgeais sa compagne, et Jean Baptiste Testart S<sup>r</sup> de Servigné (écrit Srevigné) et Joseph Testart frères autorisés de n. Jean Pirot S<sup>r</sup> des Mares et Guy Cochet S<sup>r</sup> de la Mel-tays leurs curateurs, lesdits Testart enfants et héritiers de †Jean Testart S<sup>r</sup> de Grandchamps du 1<sup>er</sup> mariage avec ladite Lucretse Forgeais... procès pour rente due suite à un C<sup>t</sup> de mariage (AD35-2Eb/132)

Notes dans le parchemin de 1611 : est à remarquer que le †Jean Dubois S<sup>gr</sup> du Bois-Halbran aurait donné aveu pour raison du Bois-Halbran au S<sup>gr</sup> du Pinel en 1497 - Guyon Dubois héritier dudit Jean Dubois et S<sup>gr</sup> dudit Bois-Halbran rend aveu en 1537 pour un montant moindre car seulement pour le Court et Jau-nay - Jean de Saint-Melaine possesseur du Bois-Halbran en 1510 rend aveu pour ledit lieu pour autre somme - le même de Saint-Melaine en 1560 pour raison dudit Bois-Halbran - en 1600 Briand Dubois S<sup>gr</sup> dudit Bois-Halbran - n.h. Jean Bernardays S<sup>r</sup> de la Bourelière achète le Bois-Halbran à Briand Dubois - ledit Bernardaye rend aveu en 1607 pour 3 d à l'Angenine - en 1674 Renée Bernardays héritière dudit Bernardays rend aveu pour 3 d - Jullien Bullourde comme mari de Jullienne de Ravily héritière bénéficiaire de D<sup>elle</sup> Bernardays sa mère (AD35-2Eb/132)

### Julienne Bullourde x1694 Jacques Beillard

- Julienne-Marie BULOURE** °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 14.11.1672 †Torcé 27.4.1714 Fille de Julien BULLOURDE S<sup>r</sup> de la Cochardière et de Julienne de RAVILY. du Bois-Halbran. x S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 21.1.1694 n.h. Jacques **BEILLARD** S<sup>r</sup> des Fresnais °Torcé 7.4.1669 †idem 16.4.1724 Fils de h.h. Etienne Belliard, S<sup>r</sup> des Noës, & de Guillemette André
- 1-Claude-François-Julien BEILLARD °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 30.10.1694
  - 2-Jacques-Julien BEILLARD °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 24.1.1696 prêtre
  - 3-Gabrielle BEILLARD °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 15.3.1697
  - 4-Julienne BEILLARD °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 3.9.1699
  - 5-Claude-Marie BEILLARD °Torcé 8.5.1701 †Vitré 3.11.1782
  - 6-Jeanne BEILLIARD °Torcé 3.8.1702 †idem 15.3.1724
  - 7-Jean-Baptiste-Honoré-Michel BELLIARD S<sup>r</sup> des Fresnais °Torcé 10.4.1708 †idem 3.3.1786 x Jacqueline FOUASSIER Dont postérité suivra
  - 8-Renée-Suzanne BELLIARD °Torcé 15.7.1709

### Jean-Baptiste Belliard x Jacqueline Fouassier

**Jean-Baptiste-Honoré-Michel BELLIARD** S<sup>f</sup> des Fresnais °Torcé 10.4.1708 †idem 3.3.1786 Fils de Jacques BEILLARD & de Julienne-Marie BULLOURDE. x Jacqueline FOUASSIER

a-Jacquine-Claude-Marie BELLIARD °Torcé 21.2.1733 †idem 1.7.1739

b-Jacques-Louis BELLIARD °Torcé 11.6.1735 †idem 1.1.1743

c-Olivier-Michel BELLIARD °Torcé 12.9.1737 †idem 8.10.1739

d-Jacquine-Marie-Julienne BELLIARD °Torcé 14.4.1740 x 1763 Pierre-Guillaume **BURON** Dont postérité suivra

e-Jacquine-Renée BELLIARD °Torcé 18.12.1742 x Torcé 20.2.1766 Jacques **MALESCOT** S<sup>f</sup> de Mesbier

°Vitré Fils de Julien Dont postérité suivra

f-Jacques-Etienne BELLIARD °ca 1745 prêtre

g-Michel-Pierre BELLIARD °Torcé 2.7.1749

h-Etienne-Julien BELLIARD °Torcé 26.7.1750

i-Honoré-Joseph-René BELLIARD °Torcé 3.12.1751

j-Jeanne-Marie-Joseph BELLIARD °Torcé 1.9.1754

### Jacquine Belliard x1763 Pierre Buron

**Jacquine-Marie-Julienne BELLIARD** °Torcé 14.4.1740 Fille de Jean-Baptiste BEILLARD & de Jacqueline FOUASSIER. x

Torcé 11.10.1763 Pierre-Guillaume **BURON** °Vitré 12.12.1737 †idem 4.6.1778 Avocat à la cour, sénéchal de la Bouëxière et du Berty, fils de Me André-Pierre et d'Anne-Marie-Magdeleine Poupin

a-André-Jacques BURON °Vitré 4.4.1765 †idem 27.11.1789

b-Michel-Pierre BURON °Vitré 23.4.1766

c-Pierre-Marie-Jacques-Michel BURON °†Vitré 4.6.1767

d-Jeanne-Perrine BURON °Vitré 14.5.1768

e-Anne-Marie-Françoise BURON °Vitré 13.8.1769

f-Guillaume-Augustin BURON °Vitré 2.8.1770

g-Ange-Théodore-Etienne BURON °Vitré 4.4.1772

h-Marie-Victoire-Andrée BURON °Vitré 29.5.1773

i-Joseph-Guillaume BURON °Vitré 26.1.1775

j-Jacques-Marie BURON °Vitré 5.2.1776 Recteur de la Bouëxière et de Saint-Germain-du-Pinel 1818-1829

k-Marie-Emilie BURON °Vitré 27.7.1777

### Jacquine Belliard x1766 Jacques Malescot

**Jacquine-Renée BELLIARD** °Torcé 18.12.1742 Fille de Jean-Baptiste BEILLARD & de Jacqueline FOUASSIER. x Torcé

20.2.1766 Jacques **MALESCOT** S<sup>f</sup> de Mesbier °Vitré Fils de Julien

a-Marie-Honorée-Jacquine MALESCOT °Vitré 24.12.1766 Filleule de Honoré-Michel Beillard son grand-père

b-Jacquine-Honorée-Jeanne MALESCOT °Vitré 15.12.1767 †idem 26.5.1789

c-Renée-Perrine MALESCOT °Vitré 4.2.1769

d-Claude-Julien-Augustin-Jacques MALESCOT °Vitré 28.3.1770 †idem 6.4.1780

e-Julie-Jacquine-Marie MALESCOT °Vitré 16.6.1771

f-Louis-Laurent MALESCOT °Vitré 10.8.1772

g-Honoré-Jacques MALESCOT °Torcé 22.10.1773

h-Jacques-Louis-André MALESCOT °Vitré 3.6.1776

i-Marie-Anne MALESCOT °Vitré 27.7.1777

j-Marie-Jacquine MALESCOT °Vitré 25.4.1779

k-Marie MALESCOT °Torcé 1.12.1780

l-Louis-René MALESCOT °Vitré 24.4.1782

m-Louis-Marie MALESCOT °Vitré 26.9.1783

### Louis Bullourde 1x Guyot 2x Roulleaux 3x Goussé 4x Trouillard

**Je n'ai pas encore pu identifier la Ollive Goussé qui suit et est parente.**

Le 23.9.1710, Louis Bullourde S<sup>r</sup> du Bois-Halbran D<sup>t</sup> en sa maison du Bois-Halbran à S<sup>t</sup> Germain-du-Pinel, supplie M<sup>r</sup> le bailli de Pouancé. Il dit qu'il est **héritier portionnaire de †Charlotte Goussé** et qu'en tant

que tel il est fondé dans une portion des lieux de la Haute Fertière à Livré, la Ganoiserie en Méral, la Greffinière, la Pelterie et la Bederie en Cuillé, dépendant de cette succession, de laquelle Jean Bulourde S<sup>r</sup> de la Roussière cohéritier du suppliant a toujours jouit depuis le décès de la D<sup>elle</sup> ... Chevrolais mère de ladite Goussé, qui était héritière usufruitière en 1701, ... en outre il est du 1 000 à 1 200 L tant par sentence du 10.9.1706 que comme héritier de †Ollive Bullourde leur tante (AD35-2Eb/132)

Le 29.9.1710 C<sup>t</sup> de mariage de Louis Bullourde S<sup>r</sup> du Bois-Halbran y D<sup>t</sup> veuf en 1<sup>er</sup> de D<sup>elle</sup> Jeanne Guiet, et en 2<sup>e</sup> de Anne Marie Roulleau, avec Catherine Goussé fille de François Goussé de la Lande M<sup>d</sup> et Marthe Nouel. Sa dot est de 2 000 L dont la 1/2 du lieu de Pison conjointement avec François Goussé son frère le reste en argent (AD35-2Eb/132 parchemin)

Le 21.7.1682 Jeanne Lebreton V<sup>e</sup> de Pierre Meaulain N<sup>re</sup> et sergent de cette cour, tant en son nom que comme mère et tutrice naturelle de leurs enfants, et en cette qualité ayant les droits de M<sup>e</sup> Ollivier Tanvel héritier de †M<sup>e</sup> Pierre Jouin curé d'Availles, par acte du 7.11.1673, d'une part, et François Mottais M<sup>d</sup> mari de Françoise Clouet et en cette qualité héritier en partie de †René Clouet et Jeanne Heigron vivant ses père et mère, déffendeur aux fins des exploits faits par Poullain et Perié sergents le 4.11.1681 ..., M<sup>e</sup> Pierre Hunault S<sup>r</sup> de la Rachinière/Razinière héritier bénéficiaire de †Pierre Hunault S<sup>r</sup> de la Maslinière, M<sup>e</sup> Jullien Bullourde héritier de †M<sup>e</sup> Jean Bullourde, François Papin héritier de †Pierre Papin, tant pour eux que leurs cohéritiers, Jeanne Dereau V<sup>e</sup> de †Jean Verguier, et Pierre Verguier son fils, Guillaume Maillard, Marin Beasse mari de Jeanne Clouet, François Cherbonnier mari de (blanc) Clouet, Louis Garel mari de Perrine Clouet, et René Clouet, lesdits Beasse Garel Cherbonnier et Clouet héritiers aussi en partie dudit †Clouet et Haigron. Ladite Lebreton réclame 184 L 2 s restant à payer de 1 128 L 18 s due par lesdits †Hunault, Bullourde, Papin et Clouet et par lesdits Maillard et Verguier, par obligation d<sup>vt</sup> Jacques Joubert N<sup>re</sup> le 20.10.1661 et les intérêts de ladite somme à compter de janvier 1672, ... (plusieurs pages de parchemin de déclarations des uns et des autres pour leur défense) ledit Hunault en la qualité qu'il procède est condamné à payer ladite somme, et même les dommages et intérêts, à cause de l'apointement du 18.12.1673 (AD35-2Eb/135 dvt le juge civil et criminel de la baronnie de Craon)

**Louis BULOURE** S<sup>r</sup> du Bois Halbran †S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 7.10.1740 Fills de Julien BULLOURDE S<sup>r</sup> de la Cochar-dière et de Julienne de RAVILY. du Bois-Halbran. x1 Julienne-Jeanne GUYOT x2 S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 4.6.1706 Anne-Marie ROULLEAUX D<sup>elle</sup> du Rocher °Vitré x3 Laval <sup>laTrinité</sup> 29.10.1710 Catherine GOUSSÉ de la Lande °ca 1683 †S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 7.3.1718 Mariage en présence de François Davost M<sup>d</sup> et de Ambroise Blanchet (s) x4 Jeanne-Marie TROUILLARD °ca 1668 †S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 26.2.1749

a-Julienne-Marie BULOURE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 16.6.1703 †idem 29.7.1703

b-Julienne-Marie BULOURE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel D<sup>elle</sup> du Fail °Vitré 12.11.1704 †Vitré 26.9.1783 Filleule de Marie Bulourde dame des Fresnais x1 S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 26.9.1724 Pierre-Olivier CHARIL S<sup>r</sup> des Roussières °Vitré x2 Vitré 6.9.1742 Joseph-François de MAREIL Dont postérité suivra

c-Louise-Julienne BULOURE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 17.5.1707 †idem 7.6.1710 Filleule de Julien Bulourde S<sup>r</sup> des Aulnais

d-Jacques-Louis-Marie BULOURE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 13.6.1708 †idem 20.11.1708 Filleul de n.h. Jacques Roulleaux et de Marie-Louise Tendron dame des Aulnais

e-Renée BULOURE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 10.9.1709

f-Louise-Catherine BULOURE (du x3) °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 10.9.1711 Filleule de François Goussé S<sup>r</sup> de la Lande

g-Anonyme (g) BULOURE °†S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 11.10.1712

h-François-Gilles BULOURE (du x3) S<sup>r</sup> de Bois Melaine °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 7.10.1713 Dont postérité suivra

i-Louis-Julien BULOURE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 25.11.1715 Filleul de Catherine-Louise Aubry dame de la Lande

j-Jean BULOURE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 9.11.1716 †idem 23.11.1719

k-Catherine BULOURE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 28.2.1718 †idem 6.3.1718

### Julienne Bullourde 1x P. Charil 2x J. de Mareil

**Julienne-Marie BULOURE** °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel D<sup>elle</sup> du Fail °Vitré 12.11.1704 †Vitré 26.9.1783 Fille de Louis



BULLOURDE du Bois-Halbran et de sa 1<sup>ère</sup> épouse Julienne-Jeanne GUYOT. x1 S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 26.9.1724

Pierre-Olivier **CHARIL** S<sup>r</sup> des Roussières °Vitré x2 Vitré 6.9.1742 Joseph-François **de MAREIL** S<sup>r</sup> de la Jartière °ca 1696 †Vitré 28.11.1745 Procureur fiscal des eaux, bois et forêts, fils de Louis-René et veuf de Perrine Fromont

1-Marie-Julienne CHARIL †S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 3.10.1775 x n.h. François **BEUGEARD** Dont postérité suivra

### **Marie Charil x François Beugeard**

**Marie-Julienne CHARIL** †S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 3.10.1775 Fille de Pierre-Olivier CHARIL des Roussières & de Julienne-Marie BULLOURDE du Bois-Halbran. x n.h. François BEUGEARD S<sup>r</sup> des Roussières, de la Guerche  
†S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 13.12.1779

a-Julien-Michel BEUGARD °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 11.12.1730

b-Jeanne-Françoise-Renée BEUGARD °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 26.11.1732

c-Jeanne-Marie BEUGARD °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 1.8.1735 †idem 21.3.1737

d-François-Pierre BEUGARD °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 28.12.1736 †idem 2.4.1757

e-Marie-Rose BEUGARD °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 12.8.1738

f-Jean-Jacques BEUGARD °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 31.3.1743

g-Françoise-Marie BEUGARD °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 20.5.1745

h-Hélène-Jacqueline BEUGARD °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 20.9.1747

i-Julienne-Perrine BEUGARD °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 28.10.1749

j-Julienne BEUGARD °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 27.4.1752

### **François Bulourde x1740 Françoise Bonnelle**

Il est dit dt à la maison du Bois-Halbran à S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel en 1746

Le 4.4.1739 Françoise Bodin fille majeure D<sup>t</sup> à Laval StVénérand a reçu de François Bulourde de Bois Melaine fils et Unique héritier de †Catherine Goussé qui était fille et héritière de D<sup>elle</sup> Marthe Noel femme de François Goussé de la Lande, D<sup>t</sup> à S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel, étant de présent à Laval, la somme de 12 L de rente due sur les héritages qu'il possède à Ahuillé faisant la 1/2 de 28 L de rente, les autres 14 L dues par François Goussé frère de ladite †Catherine Goussé (AD35-2Eb/135 dvt Maurice Lancro Nre à Avenières, et Pierre Noury Nre à Laval)

Le 10.5.1746 inventaire des meubles de la communauté de François-Gilles Bulourde S<sup>r</sup> du Bois-Halbran, D<sup>t</sup> en sa demeure à S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel, et de †Françoise Catherine Bonnelle, décédée, dont sont issus Jeanne Françoise Catherine Bulourde, Joseph Bulourde et Jacques Bulourde, pour 7121 L 19 s dont une paire de pistolets d'arson, seringues, 9 rasoirs et trousse, 2 boîtes à Perruque et 1 plat à barbe de faïence, 1 petit moulin à tabac, 3,5 douzaines d'assiettes de faïence et porcelaine, 1 entonnoir à Saucisse, 6 compotiers de faïence, 1 fusil ou mousquet, 1 paire de souliers de castor, 4 gobelets à café, 1 couverture en poil de chien, une en peu d'agneaux, elle avait 1 mantille de tafetas noir, des causoirs (manifestement vêtements) (AD35-2Eb/132 juridiction du Pinel chatelennie de la Motte de Gennes)

**François-Gilles BULOURDE** S<sup>r</sup> de Bois Melaine °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 7.10.1713 †Moutiers à sa terre du Fougery 17.7.1768 Inhumé en présence de son neveu, Beillard des Fresnais, recteur de Taillis Fils de Louis BULLOURDE du Bois-Halbran et de sa 3<sup>e</sup> épouse Catherine GOUSSÉ Lieutenant d'infanterie x Noyal-sur-Brz 7.11.1740 Jeanne-Françoise-Catherine BONNELLE °Villepot Dame du Plessis °Villepot(44) ca 1712 †S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 19.11.1745

1-Jeanne Françoise BULOURDE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 31.8.1741 †2.10.1741

2-Jeanne-Françoise-Catherine BULLOURDE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 13.1.1743 Vivante le 10.5.1746 lors de l'inventaire des biens de leur mère. Elle fait profession aux Hospitalières le 19.1.1743 sous le nom de « Sainte-Thérèse de Jésus »

3-Joseph-François-Marie BULLOURDE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 27.4.1744 x Cuillé 1781 Claudine CATERNAULT Dont postérité suivra

4-Jacques-François-Paul BULLOURDE °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 9.11.1745 †idem 17.1.1750 Vivant le 10.5.1746 lors de l'inventaire des biens de leur mère

### **famille BONNELLE**

Anne Charlery °Candé 28.4.1632 †idem 3.5.1707, Dame d'honneur du prince de Condé, épouse Pierre Bonnelle médecin (His. de Châteaubriant).

Le 27.3.1743 inventaire de la **Tourière** en Villepot : ... 4 petits tableaux dont 2 sur toile et 2 sur bois, 2 pistolets d'arson, 1 peau de loup, 1 couteau de chasse et son ceinturon de cuir, 10 tableaux à cadre doré, 10 fusils, 2 pistolets de selle avec leur foureau, 1 tabatière d'étain, 1 montre à l'Anglais, des serviettes ouvragées, 1 nappe ouvragée, 12 serviettes de bain, 1 paire de bas de soie noire, plusieurs paire de bas de chamois, 1 paire de bas de cuir, 8 cravattes de mousseline, 1 peau de cerf, 1 peaux de daim, 1 culotte de cuir, des rubans couleur de citron à son lit à quenouille, 1 autre lit avec damas à fleur rouges, beaucoup de miroirs, et fontaines, 1 moulin à poivre, plusieurs alambics, 1 perroquet avec une mauvaise cage, 2 verres de cristal, 94 assiettes de porcelaine, 3 gobelets de cristal, encore de la vaisselle de verre et porcelaine, « le meilleur des chapeaux bord d'or avec sa boîte de carton 24 L, plusieurs écritoirs, une boulangerie, 8 barriques de cidre pleines, 1 fusil sur la plaque duquel est inscrit Tibault à Craon, lequel ladite D<sup>elle</sup> Ogé (la V<sup>e</sup> qui est présente) a dit avoir été apporté chez elle de chez ledit †Pierre Bonnelle lors de l'exécution qui fut faite de leurs effets et laissé dans la boulangerie où sont les panes, 1 cachet d'argent, 1 bonnet rouge galon d'argent au devant doublé de coton et peau de lapin, 1 cheval poil noir, 1 cheval Bay, 1 jument, argenterie pour 2 213 ₣ et le total fait 9 278 ₣, et encore une autre maison avec inventaire des titres, dont beaucoup de rentes obligataires, contrat de mariage du †S<sup>r</sup> Bonnelle et Françoise Herbette le 16.6.1702 de Grange N<sup>re</sup>, C<sup>t</sup> de mariage entre écuyer Joseph de Massar S<sup>gr</sup> de Mixetande et Aimée Bonnelle le 29.5.1733 Letort N<sup>re</sup>, C<sup>t</sup> d'acquets

Le 1.4.1744 partage en 4 lots de †Paul Bonnelle docteur en médecine et †Françoise Herbette, mais il s'était remarié avec Françoise Buret dont il a en plus ceux qui sont au partage ci-après, une fille du 2<sup>e</sup> lit, partage en 5 lots : 1<sup>er</sup> 2 étages de maison au bour de Noyal, 2<sup>e</sup> lot : 3 étages de maison à la **Picoisnière** à Fercé, ... des terres... 3<sup>e</sup> lot terres de la Tourière en Villepotz, terres des Féages 4<sup>e</sup> lot un grand corps de logis ... 5<sup>e</sup> lot une maison au bourg de Fercé, .. (AD35-2Eb/132)

Le 3.1.1745 partage en 4 lots de la succession de †Françoise Herbette épouse de Paul Bonnelle entre Paul-François Bonnelle S<sup>r</sup> de la Tourière, Marie Bonnelle, Aimée Bonnelle épouse de Joseph de Massar S<sup>gr</sup> de Mixrandre, et Jeanne Bonnelle épouse de François-Gilles Bullourde, enfants et héritiers dudit †S<sup>r</sup> Bonnelle et de ladite D<sup>elle</sup> Herbette 1<sup>er</sup> le lieu de la **Tourière** à Villepotz, ... plusieurs maisons et parcelles, 2<sup>e</sup> au lieu de la Tourière (divisée avec le 1<sup>er</sup> lot) ... autre maison et parcelles,, 3<sup>e</sup> lot : une maison en la ville de Châteaubriant au haut de la Grande Rue, 4<sup>e</sup> lot le lieu de la **Gatinais** à Soudan (AD35-2Eb/132)

### **Joseph Bullourde x1781 Claudine Caternault**

Joseph Bullourde est avocat au parlement, receveur général des fermes de Bretagne. Il se fixe à Dinan.

Le 24.1.1814 Louise Geslin de la Rennerie V<sup>e</sup> de Louis-François Caternault, D<sup>t</sup> à Dinan, Claudine Caternault et M<sup>e</sup> Joseph Bullourde son mari, propriétaire, maire de la commune de Letron, y D<sup>t</sup>, donnent procuration pour vendre la métairie de la **Gressinière** en Cuillé telle qu'en jouit Legay fermier (AD35-2Eb/132)

Le 25.7.1818 François Bullourde, commis négociant à Paris, et Joseph Bullourde, fils mineur sous l'autorité de Joseph-François-Marie Bullourde et Claude Catherine Carternault son épouse, D<sup>t</sup> au bourg de Letron (non identifié), leurs père et mère, désirent s'associer pour établir une filature de coton, et demandent auxdits Bullourde leur père et mère un prêt de 22 000 F, et « *la tendresse que ces derniers portent à leurs enfants les engagent à faire ce sacrifice qui facilitera les moyens d'augmenter de fortune* », à conséquence ils leur prête pour une pension viagère de 794 F, laquelle jointe aux 206 F de pension viagère ... (AD35-2Eb/132)

**Joseph-François-Marie BULLOURDE** S<sup>r</sup> du Bois-Halbran °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 27.4.1744 Fils de François-Gilles

BULLOURDE de Saint-Melaine & de Jeanne-Françoise-Catherine BONNELLE. x Cuillé 16.7.1781 Claudine

CATERNAULT °Cuillé 30.4.1766 Fille de Louis Caternault (°Savennières près Angers 30.9.1738 y marié en 1764) et Louise-Reine-Claudine Geslin (°StGermain-des-Prés 30.11.1744, vit à Dinan en 1814).

1-Catherine-Joséphine-Marie-Jeanne BULLOURDE †Dinan 10.6.1848 x 1823 Ange **ALBERGE**

2-Marie-Josèphe BULLOURDE °Rennes <sup>StGeorges</sup> 27.5.1787 †Dinan 23.5.1788 Filleule de Honoré-Joseph-René

- Belliard sous-ingénieur des Ponts et Chaussées en Bretagne et de Louis-Renée-Claudine Geslin de la Reinerie son ayeule  
 3-Joseph-Louis BULLOURDE °Dinan 13.8.1788  
 4-Marie-Louise BULLOURDE °Dinan 5.3.1790 x 1810 Auguste **EGAULT** des Noës  
 5-Louis-Joseph BULLOURDE °Dinan 24.2.1791 †Paris 1836  
 6-François-Marie BULLOURDE °Dinan 8.4.1792 †Craon 1832  
 7-Joséphine-Renée BULLOURDE °Dinan 1.5.1796 †idem 11.10.1857 x 1817 Pierre-Marie **LESAGE**  
 8-Joseph-Claude BULLOURDE °1805 †Paris 1865 x 1825 Elisabeth LEROY Dont postérité suivra

### famille CATERNAULT

Le 29.4.1734 sentence rendue par André Gontard et Vincent Benoist avocats à Angers pour régler les contestations entre Pierre Louis Caternault et D<sup>elle</sup> Audouys **enfants et héritiers de †Pierre Caternault** ancien N<sup>re</sup> royal Angers S<sup>t</sup>Maurille : en jugement rendu en la prévosté d'Angers en février 1732 entre René Caternault M<sup>d</sup> tanneur à Angers, curateur de Joseph Audouys fils mineur de †Jean Audouys C<sup>r</sup> à la prévosté et Marthe Caternault son épouse, demandeurs, le S<sup>r</sup> Pierre François Audouys et le S<sup>r</sup> Jean Audouys et Marthe Audouys mineurs émancipés, procédant sous l'autorité de Pierre Daburon avocat à Angers, tous les Audouys héritiers pour 1/3 de Pierre Caternault N<sup>re</sup> en cette ville et Catherine Tourteau **leurs ayeux maternels**, et Pierre Caternault bourgeois **fils aîné** et Louis Caternault le jeune, tous deux aussi chacun pour 1/3 desdits Catherneau et Tourteau **leurs père et mère**, intervenant sur les partages desdites successions ... longue liste d'actes et obligations... ledits Audouys doivent auxdits Caternault 424 L 13 s et 234 L 19 s (AD35-2Eb/135)

Le 7.10.1772 Marie Lefeuvre V<sup>e</sup> de Jacques Leroy S<sup>r</sup> de la Mazure greffier du prieuré du Pertre D<sup>t</sup> au bourg du Pertre, emprunte à Catherine Bullourde V<sup>e</sup> de Pierre Desertre N<sup>re</sup> au bourg de Ballots 2 400 L à 5 % - cette rente est amortie le 14 prairial an III d<sup>vt</sup> Louis Bachelier Nre à Craon par Louis-François Caternault juge de paix du canton de Cuillé et Louise Renée Geslin son épouse D<sup>t</sup> au bourg de Cossé, lesquels en qualité d'héritiers de Catherine Bullourde V<sup>e</sup> de Pierre Desestres tante de ladite Geslin, ont reçu du citoyen Nicolas Rousseau négociant à La Chapelle sur Oudon étant aux droits de Pierre Raimbault négociant 2 480 L pour amortissement de cette rente (AD35-2Eb/135 d<sup>vt</sup> Joseph Houdmon N<sup>re</sup> Craon) - Le 18.9.1773 André Guérin ex-juge consulaire, est en instance d<sup>vt</sup> le parlement de Paris contre Louis François Cathernault dit Landeronde ... procès verbal d'emprisonnement du 17.6. dernier, autorise ledit Guérin a retirer des mains du receveur de cette ville 12 330 L consignées par Cathernault. Pierre Guérin de la Chouanière D<sup>t</sup> à Angers la Trinité offre cautionner André Guérin, pour preuve de sa solvabilité il offre copie du contrat d'acquet fait par lui de la métairie du **Poirier** à Montreuil-sur-Maine par acte passé par Fourmond à Angers le 3.4.1770 payée comptant... il n'a pas beaucoup de biens propres mais en a de son épouse, en outre il est fermier de la terre de la Jumelière des dames de Roincé, dont il paye 12 000 L /an (AD35-2Eb/135 d<sup>vt</sup> la sénéchaussée d'Anjou Angers)

18.7.1775 état des créances de François Caternault de Landeronde bourgeois de Cuillé, et Louise Geslin son épouse, sur les biens saisis par 2 saisies : obligation créée le 22.2.1669 par Louis Bullourde et Marie Grignon sa femme et Jeanne Bullourde S<sup>r</sup> de la Roussière (sic) de 170 L au profit de Renée (sic) Grastard S<sup>r</sup> de Litang - obligation passée le 14.3.1669 par Jean Bullourde et Ollive Goussé sa femme S<sup>r</sup> et dame de la Roussière, et Louis Bullourde et Julienne Grignon sa femme S<sup>r</sup> et dame de Limesle - etc... (AD35-2Eb/135)

### Joseph Bullourde x1825 Elisabeth Leroy

**Joseph-Claude BULLOURDE** °1805 †Paris 1865 Fils de Joseph-François-Marie BULLOURDE du Bois-Halbran & de Claudine CATERNAULT. x 1825 Elisabeth LEROY de la Houssaye

- 1-Elisabeth BULLOURDE x Dinan 1847 Joseph-Pierre **LESAGE** son cousin germain. Auteur du « Mémorial de la famille Bullourde ». Maire de Dinan.
- 2-fille BULLOURDE
- 3-fille BULLOURDE

### Jean Bullourde des Aunays (à rattacher ?)

Le 20.6.1755 Marie Radegonde Geslin V<sup>e</sup> de Jean Bullourde des Aunays D<sup>†</sup> au bourg de Cuillé, à présent en la ville d'Angers <sup>StMaurice</sup>, renonce à la communauté de biens de son †mari, et Pierre Desestre N<sup>re</sup> mari de Catherine Bullourde **seule héritière** dudit †S<sup>r</sup> des Aunays, au moyen de la renonciation faite à sa succession par le S<sup>r</sup> René Claude Geslin de la Resnerie mari de Louise Marie Bullourde, constituée 120 L de rente viagère pour le douaire (AD35-2Eb/135 dvt Joseph Lecomte N<sup>re</sup> royal résidant à Méral)

Louise-Renée Geslin de la Reinerie, de Savennières, épouse de Louis Caternault de Landeronde, fille de M<sup>e</sup> Geslin de la Reinerie qui avait épousé une D<sup>elle</sup> Bullourde des Roussières qui a été **l'unique héritière** de son père, les autres étant morts sans enfants ... (AD35-2Eb/133)

**Jean BULLOURDE** S<sup>r</sup> des Aunays †/6.1755 x Marie-Radegonde GESLIN †1755/ Elle demeure au bourg de Cuillé en 1755

### Julien Bulourde x1708 Marie-Louise Tendron

Le 25.6.1711 Louis Bullourde, Jacques Beillard et Julienne Bullourde, contre Louise-Marie Tendron V<sup>e</sup> de Julien Joseph B. et Gervais Lefebvre S<sup>r</sup> de Bourvalais, et Jean Boulourde S<sup>r</sup> de la Roussière et Marie Bulourde (AD35-2Eb/133)

1720 à M<sup>r</sup> le sénéchal de la juridiction du Pinel, supplie humblement Louis Bulourde S<sup>r</sup> du Bois-Halbran, disant que du mariage de ††h. **personnes Julien Bulourde et D<sup>elle</sup> Julienne de Ravily S<sup>r</sup> et D<sup>ame</sup> de la Cochardière, seraient issus 3 enfants** qui sont le suppliant, Julien Bulourde S<sup>r</sup> des Aunays et Julienne-Marie Bulourde, lequel S<sup>r</sup> des Aunays se serait marié avec Marie Louise Tendron, duquel mariage est issu Julien-Joseph Bulourde, qui est depuis quelques mois décédé, en sorte que ledit S<sup>r</sup> suppliant, d'autant qu'il n'y avait que lui d'enfant, se trouve habile à lui succéder au réel sans préjudice à ses autres droits pour le mobilier qu'il se trouve ; il joint les extraits de baptême du 5.11.1710 et mortuaire du 7.10.1719 signés Gouyquet recteur d'Argentré, et une grosse des partages faits devant Chevalier arpenteur royal et Denis Le Blanc commis du greffier le 23.7.1708 justifiant que Julien Bulourde père dudit Julien-Joseph depuis peu décédé, ont partagé les biens de Julien Bulourde et Julienne Ravily **leurs père et mère**, par représentation desquels le suppliant se trouve habile à succéder au Julien-Joseph Bulourde fils, et à recueillir sa succession (AD35-2Eb/132).

**Julien-Joseph BULLOURDE** S<sup>r</sup> des Aunays °S<sup>t</sup>Germain-du-Pinel 30.11.1685 †Torcé 9.5.1710 Fils de Julien BULLOURDE S<sup>r</sup> de la Cochardière et de Julienne de RAVILY. du Bois-Halbran. x Argentré 21.4.1708 Marie Louise TENDRON D<sup>elle</sup> des Vallées **SP**

1-Louis-Marie BULLOURDE °Torcé 6.5.1709 †bas âge

2-Honoré-Julien-Joseph BULLOURDE °Torcé 6.6.1709 †bas âge

3-Julien-Joseph BULLOURDE °Argentré 5.11.1710 Fils posthume †Argentré(35) 7.10.1719 **SP**

### René Bullourde de la Maison-Neuve

**René BULLOURDE** S<sup>r</sup> de la Maison Neuve Fils (4<sup>e</sup> des 5 enfants héritiers) de Jean BULLOURDE S<sup>r</sup> de la Roussière & de Ollive GOUSSÉ D<sup>t</sup> en la ville de Châteaubriand en Bretagne en 1679

### Ollive Bullourde x1679 Louis Gohier

Le C<sup>t</sup> de mariage d'Ollive Bullourde et Louis Gohier est signé le 8.11.1679 (AD53-3E1/542 d<sup>vt</sup> Boys à Gastines)

Le 29.10.1688 Louis Gohier S<sup>r</sup> de la Rocherie mari d'Ollive Bullourde fille et héritière en partie de Jean B. & Ollive Goussé, contre Louis B. (AD35-2Eb/133)

Le 27.10.1694 René Guiet fils de †n.h. François Guiet C<sup>r</sup> du roi et ancien contrôleur du grenier à sel de Pouancé, et D<sup>elle</sup> Marie Fauveau, D<sup>t</sup> au lieu de Lissandrière à Bouillé-Ménard d'une part, et Ollive Bullourde de la Rocherye fille de †Jean et †Ollive Goussé D<sup>t</sup> à La Rocherye à Rannée font C<sup>t</sup> de mariage - pas de



montant, ils ont leurs biens (AD35-2Eb/132 N<sup>res</sup> de la baronnie de la Guerche)

En 1708 René Guyet mari d'Ollive Bullourde V<sup>e</sup> de Louis Gohier S<sup>r</sup> de la Rocherie, laquelle B. est fille de †Jean, lequel aurait emprunté conjointement avec Louis B. son fils... (AD35-2Eb/133)

**Ollive BULLOURDE** °ca 1660 †Fontaine-Couverte 30.7.1715 inhumée en présence de N. Bullourde de la Roussière (s) & de Catherine Goussé (s) Fille de Jean BULLOURDE S<sup>r</sup> de la Roussière & de Ollive GOUSSÉ Elle a pour curateur en 1679 Léon Marchandye, preuve qu'elle en est proche parente x1 8.11.1679 Louis **GOHIER** Fils de †Thomas & de Renée Hardy x2 1694 René **GUIET**

1-Renée GOHIER °Fontaine-Couverte 22.1.1681 Filleule de n.h. Pierre Melin Sr du Plessis d'à La Guerche & de Renée Hardy V<sup>e</sup> de Thomas Gohier de Rannée

2-Louis GOHIER °Fontaine-Couverte 27.11.1681

3-Ollive GOHIER °Fontaine-Couverte 21.12.1682

4-Ollive GUIET †Fontaine-Couverte 14.9.1695 bas âge

### Jeanne Goussé x1640 René Marchandye

Jeanne Goussé femme de M<sup>e</sup> René Marchandye S<sup>r</sup> de la Grandmaison (ns) est marraine à Méral le 7.9.1664 de Jeanne Pottier fille de Julien & Jeanne Lullé

**Jeanne GOUSSÉ** de Limesle °ca 1619 †Pouancé 1.2.1689 x /1640 René **MARCHANDYE** S<sup>r</sup> de la Grandmaison °Pouancé 20.1.1617 †1689/ Fils de Léon-René & Marie Cheruau. **Notaire**

1-René MARCHANDYE curé de Congrier puis de Pouancé

2-Léon MARCHANDYE °ca 1640 x /1680 Jeanne LEFEBVRE Dont postérité suivra

3-Louis MARCHANDYE °Pouancé 19.3.1641 †idem 3.10.1641 Filleul de h.h. M<sup>e</sup> Louys Goussé de Limesle & de Suzanne Bluyneau femme du S<sup>r</sup> de la Renaudais (*donc Mathurin Gault*)

4-Louis MARCHANDYE †Pouancé 4.12.1681 **avocat à Pouancé** x Pouancé 29.1.1675 Marie TARDIVEAU °ca 1655 †Pouancé 14.6.1690

5-Marie MARCHANDYE °ca 1646 †Chazé-Henry château de Champjust 20.2.1707 **SP** Elle est marraine (s) à Méral le 25.7.1677 de Pierre Guyon

6-Anonyme MARCHANDYE fille °†Pouancé 6.8.1657

7-Françoise MARCHANDYE C'est Pierre Caron qui la donne à cette place, dans sa généalogie manuscrite écrite en 1658. Il cite les AD de la Mayenne B3046-3048 x Pierre **TOUHON**

8-Anonyme MARCHANDYE °†Pouancé 20.4.1655 « †un petit enfant de René Marchandye sans autre mention »

9-Anonyme MARCHANDYE °†Pouancé 22.4.1656 « †le corps de †[néant] Marchandye enfant de M<sup>e</sup> Marchandye baptisé à la maison sans autre mention »

### Léon Marchandye x/1683 Jeanne Lefevre

Léon MARCHANDYE °ca 1640 x /1683 Jeanne LEFEBVRE Dont postérité fichier MARCHANDYE

### René-Léon Marchandye x1714 Renée Planté

### Françoise Marchandye x1749 Jacques Jallot

### Renée-Perrine Jallot x1783 François Jallot

### Elisabeth Jallot x1807 René-Guillaume Jallot

### Joséphine-Flavie Jallot x Esprit-Victor Guillot

### Aimée Guillot x1881 Charles Audineau

### Aimée Audineau x1908 Edouard Guillouard

### Jean Hardy x Marie Desestre

*Les Hardy sont étroitement apparentés aux Goussé, comme l'attestent les obligations auxquelles ils sont solidaires, sans que j'ai pu déterminer le lien exact.*

Le 9.7.1642 Guyonne Hardy V<sup>e</sup> de Marin Grignon M<sup>d</sup> d<sup>t</sup> Angers <sup>StPierre</sup>, en son nom et comme tutrice de leurs enfants mineurs, & se faisant fort de M<sup>e</sup> François Hardy S<sup>r</sup> de la Marre & de M<sup>e</sup> Jullien **Goussé S<sup>r</sup> de la Mehauldaye** ses frère & beau-frère, & encore M<sup>e</sup> François Lecordier S<sup>r</sup> de Paclais A<sup>t</sup> au siège présidial de cette ville d<sup>t</sup> Angers <sup>StMichelduTertre</sup>, empruntent à M<sup>e</sup> **François Maugars S<sup>r</sup> de la Grandinière** d<sup>t</sup> Angers <sup>StPierre</sup> 900 L pour employer au paiement de la  $\Sigma$  de 800 L de principal qu'ils doivent à M<sup>e</sup> Estienne Romain aussy A<sup>t</sup> par obligation passée par nous le 14.7.1641, laquelle  $\Sigma$  de 900 L ils promettent lui rendre & payer dans le jour & feste de Toussaint prochaine » (AD49-5<sup>E</sup>6 Coueffé N<sup>e</sup> Angers)

Le 16 décembre 1709 Nicolas **Hardy M<sup>d</sup>** de présent en ce lieu logé à l'hotellerie ou pend pour enseigne le Lion d'Or, a reçu de Mathurin Desgrées d<sup>t</sup> à **Pouancé** <sup>LaMadeleine</sup> 100 L qui proviennent des revenus de Delle Marie Hardy femme dud. Desgrées, à valoir sur la cession au S<sup>r</sup> Desgrées & son épouse de la part en quoi il était fondé en **la métairie du Grand-Saint-Mars**, du prix de laquelle il ne reste plus que 85 L 10 s des successions communes (AD49-5<sup>E</sup>20 Rousseau N<sup>e</sup> Vergennes),

Jehan HARDY x Marie DESAYTRES †1639 après. Elle est marraine en septembre 1639 à Senonnes de Marie Hardy, fille de François, en tant que grand-mère paternelle

1-Guyonne HARDY x Marin **GRIGNON** †/1642

11-enfants cités en 1642

2-François HARDY cité en 1642 Dont postérité suit

3-Renée HARDY Fille de Jehan & nièce de Me François Hardy, sœur de François Hardy x Fontaine-Couverte 18.12.1623  
lundi Julien **GOUSSÉ S<sup>r</sup> de la Mehauldaye** h.h. Vit à Méral en 1623

### **François Hardy x Perrine Huet**

François HARDY S<sup>r</sup> de la Mare Fils de N. & de Marie Desaytres (†1639/) x / 1623 Perrine HUET

1-Christophe HARDY °Senonnes 31.12.1623

2-Jean HARDY °Senonnes 8.2.1627

3-Eustache HARDY °Senonnes 15.3.1636 Filleul de Eustache Trochon S<sup>r</sup> de la Haye & de haute & puissante Dame Marguerite Allaneau épouse de Mr Jacquelot Cr du roi au Parlement de Bretagne

4-André HARDY °Senonnes 30.5.1638 filleul de h.h. M<sup>e</sup> André Goullier S<sup>r</sup> de la Violaye et de h.f. Marguerite Drouard femme du S<sup>r</sup> de la Gosnière (*qui est Nicolas Legras*) signé Marguerite Drouard, Goullier

5-Marie HARDY °Senonnes 17.9.1639 Filleule de Marie Desaytres **sa grand-mère paternelle**

### **Divers Hardy, sans doute liés :**

René HARDY x Marie GRIGNON

1-Louis HARDY x Fontaine-Couverte 21.2.1675 Perrine CHEVILLARD

Louis HARDY S<sup>r</sup> de la Planche x1 Marguerite BOUCICAULT °ca 1650 †Fontaine-Couverte 10.7.1681 en présence de Louis Gohier, F. Drouard x2 Anne RICHARD

1-Louis HARDY °Fontaine-Couverte 19.11.1678

2-François HARDY °Fontaine-Couverte 28.6.1681 Filleul de François Hubert curé de Pommeriaux & de Marie Grignon

3-Anne-Marie HARDY °Fontaine-Couverte 14.9.1690 Filleule de René-François Minaut écuyer Sr de la Charbonnerie dt à Ballots, & de Anne-Marie-Thérèse Gaultier de Bruslon fille de Geoffroy-Michel chevalier dt à Balots

4-Louis-François HARDY °Fontaine-Couverte 8.10.1692 Filleul de Jean-Jacques Gaultier & de h.fille Françoise Mottais (belles signatures Perrin, Mottais (3), Gaultier, Boucicault)

### **Jehan Goussé x ca 1600 Guillemine Bellanger**

Guillemine Bellanger m'a longtemps été connue que par son nom de famille. C'est la procuration de Renée Hardy, sa belle-fille, en 1646, qui suit, qui donne le prénom Guillemine.

Guillemine Bellanger est parente de Pierre Bellanger curé de StPoix qui marie Julien Goussé à Fontaine-Couverte en 1623

Guillemine Bellanger a vécu assez âgée, car elle vit encore en 1646, date à laquelle son petit-fils François Goussé est d'jà majeur, c'est-à-dire âgé de plus de 25 ans, ce qui la donne alors âgée de plus de 65 ans.

Le 9 juillet 1642 Guyonne Hardy V<sup>e</sup> de Marin Grignon M<sup>d</sup> d' Angers <sup>StPierre</sup>, tant en son nom que comme mère & tutrice des enfants mineurs du † & d'elle, & encore se faisant fort de **François Hardy S<sup>r</sup> de la Marre & Jullien Goussé S<sup>r</sup> de la Mehaldrye ses frère & beau-frère**, & encore M<sup>e</sup> François Lecordier S<sup>r</sup> de Paclais A<sup>†</sup> à Angers <sup>StMichelduTertre</sup>, empruntent à François Maugars S<sup>r</sup> de la Grandinière d' Angers <sup>StPierre</sup> 900 L pour payer 800 L qu'ils doivent à Estienne Romain A<sup>†</sup> par obligation d<sup>vt</sup> nous le 14 juillet 1641, lesquelles 900 L ils promettent rendre le jour de Toussaint » (AD49-5<sup>E</sup>6 Couëffe N<sup>re</sup> Angers)

En 1602, aveu à la seigneurie de la Brardière : « Pierre Bedier le jeune demeurant à la Mascquotière paroisse de Saint Péan comparant en personne a exhibé deux contrats d'acquêt par luy faits de Jehan Goussé et Guillemine Bellanger sa femme pour raison d'une maison et chambre au bout et une petite estable estant au pignon de ladite maison couverte d'ardoise fors ladite estable avec les rues et issues qui en dépendent sises au lieu de la Masquotière, Item un jardin clos à part qui fut à Pierre Bellanger comme vénérable et discret Me Pierre Bellanger en jouissait et qu'il l'a donné audit Goussé et femme par le mariage fait entre eux par contrat passé par Lecordier notaire montant en principal 45 escuz sol » (AD53-E156 - 1602 - f°55v)

Jehan GOUSSÉ x ca 1600 Guillemine BELLANGER †après septembre 1646

1-Julien GOUSSÉ x Fontaine-Couverte 18.12.1623 Renée HARDY Dont postérité suivra Voir aussi généalogie Hardy

### **Julien Goussé x1623 Renée Hardy**

*Signature de Julien Goussé S<sup>r</sup> de la Méhodyère N<sup>re</sup> à Cossé-le-Vivien le 17.7.1642 in Louys Couëffe N<sup>re</sup> Angers (AD49-5<sup>E</sup>6/119<sup>bis</sup>)*

*J'ai la certitude que Julien Goussé S<sup>r</sup> de la Méhodyère est celui qui avait épousé Renée Hardy, parce que dans la procuration que Renée Hardy signe en 1646 (voir mon étude ci-dessous), elle est dite « veuve de Julien Goussé S<sup>r</sup> de la Méhodyère ».*

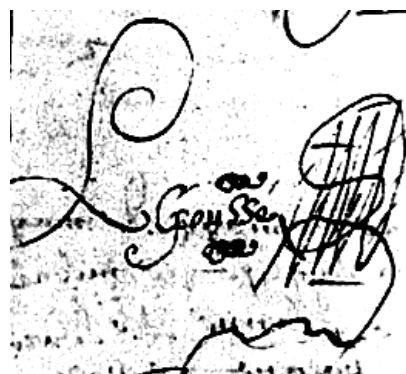
Julien Goussé est donc celui qui était notaire à Cossé le Vivien et il est décédé avant septembre 1646. Sa veuve aurait alors quitté Cossé le Vivien car elle dite vivre à Saint Poix en 1646

Le 3 7 1660 h.h. René Buffefran et Jacquine Goussé sa femme D<sup>†</sup> à la Basse Jonchère à Cossé le Vivien, François Goussé N<sup>re</sup> D<sup>†</sup> à St Aignan, Missire Louys Goussé prêtre D<sup>†</sup> au bourg de Méral, Simon Jarillays et Anne Goussé sa femme D<sup>†</sup> au bourg de StSaturnin, François Jarillays et Jeanne Goussé sa femme D<sup>†</sup> au bourg de Méral, Jean Goussé, Elye Le Saulnier et Renée Goussé sa femme, Charlotte Goussé tous D<sup>†</sup> au bourg de Méral, **lesdits Goussé tous héritiers de la succession de †Me Jullien Goussé leur père et demissionnaires de Renée Hardy leur mère**. René Buffebran et sa femme s'estiment laissés et ont porté plainte à Laval pour faire refaire les partages. Le présidial de Château-Gontier leur a donné raison. Ils refont donc les lots et doivent choisir selon la coutume d'Anjou, en commençant par le plus jeune Charlotte (AD53-3<sup>E</sup>39/155 - Jacques Hoyau)

Louis Goussé a un frère François et une sœur Charlotte, car le 29.8.1661 M<sup>e</sup> Louis Goussé prêtre habitué en l'église de Méral y D<sup>†</sup> pays de Craonnais, en l'acquit de **Charlotte Goussé sa sœur**, se rend à Angers pour offrir à M<sup>e</sup> Jean Delarue greffier civil à Angers 75 L tz pour sa part des 280 L dues audit S<sup>r</sup> Delarue par ledit S<sup>r</sup> Goussé et **M<sup>e</sup> François Goussé son frère** par obligation d<sup>vt</sup> Louis Charon N<sup>re</sup> à Angers le 6.7.1661, lequel Delarue a refusé recevoir ladite somme de 75 L à lui ci-dessus offerte, dit qu'ils lui paieront ladite somme de 280 L et les frais faits faute de paiement d'icelle autrement proteste de nullité du présente offre, et proteste mettre ladite obligation à ..., laquelle réponse ledit Goussé a prise pour refus et proteste déposer ladite somme dans nos mains, et ce fait nous a dit ledit S<sup>r</sup> Goussé dépo-

ser 75 L en louis d'argent ... signé L. Goussé (AD49-5<sup>E</sup>8/077 Guyet N<sup>re</sup> royal Angers)

*Signature de Louis Goussé témoin non spécifié à Méral du mariage le 16.1.1649 de Gilles Boisramé & Perrine Béasse*



Le 19.7.1680 Jacqueline Goussé V<sup>e</sup> de René Buffebran, René & Guy Buffebran M<sup>ds</sup> D<sup>t</sup> à la Basse Paroie à Cossé-le-Vivien, indemnisent Renée Grignon V<sup>e</sup> d'Estienne Hévin, Estienne Meaulain N<sup>re</sup> mari de Renée Bodinier, & Marguerite Bodinier **filles & héritières** de †Jacques Bodinier & Marie Grignon, qui étaient chargés de payer 25 L 16 s 8 d de rente pour faire celle de 50 L aux pères Cordeliers d'Angers pour amortissement de 50 L (AD53-3<sup>E</sup>1/543 René Bois N<sup>re</sup> de la baronnie de Craon résidant à Gastines)

Après s'être démise de des biens en faveur de ses enfants d<sup>vt</sup> M<sup>e</sup> Jacques Hoyau N<sup>re</sup> royal le 2.9.1670, Jacqueline Goussé fait faire le 12.11.1680 le partage en 4 lots de ce qui est revenu des immeubles de Th.h. Buffebran M<sup>d</sup> D<sup>t</sup> à la Basse Jonchère à Cossé et des acquêts faits pendant leur communauté de biens. Ce partage en 4 lots atteste la présence de 5 enfants dont l'aîné, Thomas, est handicapé mental (imbécile), ne peut de ce fait hériter, mais par contre ses frères et sœurs devront le nourrir et entretenir sa vie durant. Ce sont : René Buffebran M<sup>d</sup> tixier, Guy Buffebran M<sup>d</sup> tixier, Jacqueline Buffebran fille majeure, et à Renée Buffebran émancipée. **1<sup>er</sup> lot** : une maison manable au village de la Basse qui est la maison ancienne du défunt .... **2<sup>e</sup> lot** (f<sup>o</sup>6) le lieu et closerie du Petit Ramouar à Cossé ... **3<sup>e</sup> lot** (f<sup>o</sup>7) : la moitié par indivis de la closerie **de Mehodrie à St Poix** qui avait été acquise par ledit †Buffebran et ladite Jacqueline Goussé de Elie Lesantiner et Renée Goussé sa femme ... **4<sup>e</sup> lot** (f<sup>o</sup>9) : le lieu et closerie de **la Gaudinière à Laubrière** échu à ladite Goussé de la succession de ses †père et mère (AD53-3<sup>E</sup>39/7 d<sup>vt</sup> Hoyau N<sup>re</sup>)

**Julien GOUSSÉ** S<sup>r</sup> de la Méhodière (in procuration de sa veuve en 1646) M<sup>e</sup> Vit à Méral en 1623 x Fontaine-Couverte 18.12.1623 <sup>lundi</sup> Renée HARDY Fille de Jehan & Marie [Eestre], nièce de M<sup>e</sup> François Hardy, sœur de François Hardy

1-Jacquine GOUSSÉ D<sup>t</sup> à la Basse Jonchère à Cossé le Vivien en 1660 x Méral 14.11.1641 René **BUFFEBRAN**

11-Renée BUFFEBRAN Mariage en présence de Louis Goussé prêtre, **oncle** de Renée Buffebran x Athée 29.10.1665 Pierre **DE LA FOSSE** Chirurgien

2-François GOUSSÉ C'est lui qui va à Angers pour sa mère en 1646 (voir procuratin ci-dessous). N<sup>re</sup> à StAignan en 1660. Il est témoin au x de sa nièce Anne Jarillais à Méral en 1695

3-Louis GOUSSÉ †Méral 16.12.1693 « Vicaire à Méral, inhumé en présence de Yves de Villiers curé de Méral, qui a du mourir quelque temps après car il ne signe que quelques actes ensuite »

4-Anne GOUSSÉ D<sup>t</sup> au bourg de StSaturnin en 1660 x /1660 Simon **JARILLAYS**

5-Jeanne GOUSSÉ D<sup>t</sup> au bourg de Méral en 1660 x /1660 François **JARILLAYS** Dont postérité suivra

6-Jean GOUSSÉ S<sup>r</sup> de la Cocquerie x Méral 20.8.1658 Perrine GAUDIN Dont postérité suivra

7-Renée GOUSSÉ D<sup>t</sup> au bourg de Méral en 1660 x Méral 20.8.1658 Elye **LE SAULNIER** Dont postérité suivra

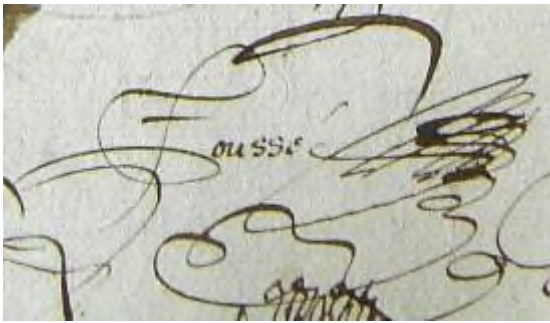
8-Charlotte GOUSSÉ D<sup>t</sup> au bourg de Méral en 1660

### **La procuration de Renée Hardy en 1646**

*J'ai trouve en juin 2008 une obligation de Renée Hardy, qui donne quelques liens. Elle est aux AD49, série 5<sup>E</sup>5*

Voici la signature de François Goussé, alors sans doute âgé d'un peu plus de 25 ans, dans l'acte de procuration de Renée Hardy en 1646. Il y est fils de Renée Hardy.





Le 4 janvier 1647 avant midy, par devant nous Nicolas Leconte notaire royal et gardenotte à Angers, furent présents et personnellement établis et deument soubzmis

- honorable homme Me François Goussé demeurant en la paroisse de Saint Poix en Craonnais
- et noble homme Me René Belet sieur de la Raimbourgère avocat au siège présidial de cette ville et sénéchal de Brissac demeurant en cette ville paroisse Saint Denis,
- tant en leurs privez noms que comme procureurs de honorables personnes François Hardy sieur de la Mare, Guillemine Bellanger veufve de deffunt Jean Goussé vivant sieur de la Coquerie, **Renée Hardy veufve Julien Goussé vivant sieur de la Mehodière**, Guyonne Hardy veufve Marin Grignon vivant sieur de la Renardière aussi en son nom comme appert par procuracion passée par René Goisbault notaire de Craon résidant audit Saint Poix le 25 décembre dernier la minute de laquelle signée F. Hardy, J. Goussé, Gendry, Dezestre, Buffebran pour présence, Goisbault, est demeurée cy attachée pour y avoir recours et auxquels constituants ils promettent et demeurent tenus faire avoir ces présentes agréables les ratifier et à l'accomplissement d'icelles solidairement obligés et en fournir ratification vallable et sollidaire au contenu des présentes dans un mois prochain à peine mesme du rachapt de la rente cy-après à quoy ils pourront esdits noms estre contraints sans forme de procès ces présentes néanmoings,
- soubzmettant esdits noms à un chacun d'iceux seul et pour le tout sans division confessent avoir vendu créé et constitué par ces présentes promis et promettent garantir fournir et faire valloir tant en principal que cours d'arrérages aux vénérables chanoines et chapitre de l'église collégial St Pierre de cette ville en la personne de nobles et discrets Me François Valtere doyen, Bonaventure Bodin, Marin Gougeon et Pierre Bucher et leurs successeurs, la somme de 16 livres 2 sols 2 deniers de rente annuelle et perpéguelle payable franchement et quittement chascuns ans par les quartiers et à la fin de chascun, dont le premier paiement eschera d'huy en 3 mois prochains et à continuer, faisant assiette de ladite rente, laquelle lesdits vendeurs esdits noms ont du jourd'huy par ces présentes assise assient et assignent généralement et spécialement sur tous et chascuns leurs biens meubles et immeubles rentes et revenus présents et futurs quelconques seul et pour le tout sans que le général et spécial hypothèque en puissent préjudicier ... cette présente vendition création et constitution de rente faite pour et moyennant la somme de 292 livres 11 sols 6 deniers payée et fournye présentement comptant au veu de nous notaire et des tesmoings ...
- fait audit Angers maison de nous notaire présents René Verdon et Urban Briand praticiens demeurans audit Angers. Signé Valtère, Gougeon, Buscher, Bodin, Blanchard, Goussé, Bellet, Verdon, Briand, Leconte

Le 25 janvier 1646 avant midy, davant nous René Goisbault notaire de la cour de Craon résidant au bourg de Saint Poix, furent présents et personnellement établis et deument soumis, honorables personnes Me François Hardy sieur de la Masre, **demeurant en sa maison de la Bonnaudière, paroisse de Saint Aubin de Pouancé**, (cette précision ne figurait pas dans l'acte. La Bonnaudière est située tellement au nord de Saint Aubin qu'elle touche le bourg de Senonnes, lui même touchant le Maine et Loire de très près. Je savais par autre acte notarié que cette Renée Hardy était soeur de ce François Hardy Sr de la Mare, et qu'elle était aussi soeur de Guyonne Hardy épouse de Marin Grignon qui va suivre ici.) lequel a accepté et prorogé de nostre juridiction quant à ce, Guillemine Bellanger veufve de deffunt Jean Goussé vivant sieur de la Cocquerie, Renée Hardy veufve de deffunt Me Jullien Goussé vivant sieur de la Mehodière, tant en son nom que comme mère et tutrice naturelle des enfants mineurs

issus dudit dudit deffunt Jullien Goussé et d'elle, Guyonne Hardy veufve de deffunt Marin Grignon vivant sieur de la Rouaudière aussi tant en son nom que comme mère et tutrice naturelle des enfants mineurs dudit deffunt Grignon et d'elle, Me François Goussé fils de ladite Renée Hardy tous lesquels demeurant audict Saint Poix tous lesquels solidairement sans division de leur personne et de biens leurs hoirs etc ont volontairement confessé avoir nommé et constitué par ces présentes ledit Me François Goussé et (blanc) leurs procureurs généraux et spéciaux pour prendre et emprunter de qui ils verront bon estre la somme de 300 livres tournois par une ou plusieurs obligations à cause de prest ou de constitution de rente les y obliger solidairement o les renonciations au bénéfice de division dit bénéfice de division discussion et ordre leurs deniers revenuz et employer partie d'iceux au paiement de la consignation que la dite Renée Hardy est tenue faire de la consignation di présidial d'Angers pour l'adjudication à elle faicte de certains héritages audit présidial d'Angers le (blanc) dernier, et le reste et surplus d'iceux deniers ledit François Goussé les recevra pour et aux fins les faire tenir et met-tre en les mains desdits constituants, bailler lettres d'indemnité à iceluy ou ceux qui s'obligeront avec et en la compagnie desdits constituants, avec promesse de les tirer et mettre hors de leurs interventions et obligation dedans tel qu'il leur plaira et généralement promettant mesme ratiffier le contrat ou obligation toute fois et quantes que besoing requi sera, ce que ledites parties ont ainsy voulu consenty stipulé et accepté par ces présentes, et généralement etc.. fait et passé audit Saint Poix maison de nous notaire en présence de Me Gabriel Gendry prêtre demeurant au bourg de Méral et Me René Dezestre aussy prêtre demeurant audit Méral tesmoins à ce requis et appelez, lesquelles Bellanger et Renée et Guyonne Hardy ont dict et déclaré ne savoir signer enquizes.

Donc voici l'analyse de cette obligation :

- \* Renée Hardy est la personne intéressée par cette obligation, pour payer un héritage qui lui a été adjugé par le présidial d'Angers
- \* son fils François Goussé va aller à Angers pour sa mère et a la procuration à cet effet de tous
- \* son frère François Hardy Sr de la Mare, et sa soeur Guyonne Hardy veuve de Marin Grignon s'obligent avec elle
- \* sa belle-mère, Guillemine Bellanger, s'oblige avec elle. C'est une info supplémentaire, car je n'avais pas le prénom de cette Bellanger, en outre, il est à remarquer qu'elle ne doit pas être très jeune, car c'est son petit fils, François Goussé, qui va aller à Angers et reçoit procuration de tous, ce qui signifie qu'il a plus de 25 ans, âge de la majorité, et que Guillemine Bellanger a donc au moins 65 ans si ce n'est plus...
- \* elle a des enfants mineurs, outre François Goussé, qui lui est majeur. Sa soeur Guyonne veuve Grignon a également des enfants mineurs vivants.
- \* quant à Bellet, le caution déniché sans doute par le notaire d'Angers, ne me demandez pas d'où il sort, je n'en ai aucune idée... en tout cas, il doit suffisamment les connaître pour accepter de prendre la place du caution, car malgré la contre-lettre, cela peut toujours tourner mal...

### Jeanne Goussé x/1660 François Jarillays

D<sup>†</sup> au bourg de Méral en 1660

**Jeanne GOUSSÉ** Fille de Julien GOUSSÉ et de Renée HARDY x /1660 François **JARILLAIS**

1-Jeanne JARILLAYE x Athée 9.1.1685 (sans filiation, mais signature de 2 Goussé proches parents) Mathurin **MARTINEAU** h.h. Frère de Nicolas & Jean

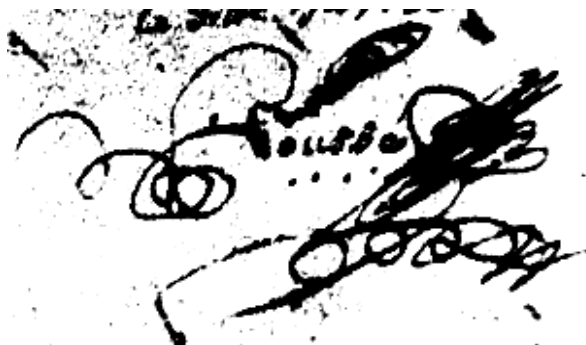
2-Perrine JARILLAIS °Méral 9.8.1667

3-Anne JARILLAIS x Méral 12.7.1695 René **CHESNEAU**

### Jean Goussé x1658 Perrine Gaudin

*Signature de Jean Goussé oncle de Anne Jarillais fille de François & Jeanne Goussé*

Le 28.11.1674 Jean Goussé **sergent de la baronnie de Craon** S<sup>r</sup> de la **Cocquerie** y D<sup>†</sup> au bourg de Méral



baille à ferme à Pierre Perrin M<sup>d</sup> & Françoise Grignon sa femme, D<sup>t</sup> au bourg de Gastines, la **Huisbrette** à Fontaine Couverte (AD53- 3<sup>E1</sup>/541 d<sup>vt</sup> René Boys N<sup>re</sup> de la baronnie de Pouancé d<sup>t</sup> à Gastines & Pierre Meulain N<sup>re</sup> de la baronnie de Craon d<sup>t</sup> à Gastines)

Le 3.1.1677, Jean Goussé sergent au bourg de Méral baille à ferme à Jacques Marsillé la closerie de la **Trouesnerye** à Gastines (AD53- 3<sup>E1</sup>/542 d<sup>vt</sup> René Boys N<sup>re</sup> de la baronnie de Pouancé d<sup>t</sup> à Gastines & Pierre Meulain N<sup>re</sup> de la baronnie de Craon d<sup>t</sup> à Gastines)

Le 12.9.1681 Jean Goussé & Perrine Gaudin vendent à Pierre Perrin & Françoise Grignon sa femme les **Haies-Brettes** à Fontaine-Couverte ; & ledit Perrin est condamné le 26.4.1694 à payer la rente hypothécaire de 1 400 livres aux héritiers de François Denyau S<sup>r</sup> d'Eveillard (AD53-B2/1984 R. Bois N<sup>re</sup> de la baronnie)

Le 6.1.1682, Jean Goussé S<sup>r</sup> de la Coquerie sergent de la baronnie de Craon, pour lui & pour Perrine Gaudin sa femme, vend à Jean-François Pierre écuyer S<sup>r</sup> de la Querye la closerie de la **Trousnière** à Gastines (AD53-3<sup>E1</sup>/543 d<sup>vt</sup> René Boys N<sup>re</sup> de la baronnie de Pouancé d<sup>t</sup> à Gastines & Pierre Meulain N<sup>re</sup> de la baronnie de Craon d<sup>t</sup> à Gastines)

**Jean GOUSSÉ** h.h. S<sup>r</sup> de la Coquerie Fils de Julien GOUSSÉ et de Renée HARDY x Méral 20.8.1658 Perrine

GAUDIN °Genes diocèse de Rennes en Bretagne

1-Charlotte GOUSSÉ °Méral 23.1.1660 Filleule de Julien Marquer S<sup>r</sup> de la Chapronnière & de **Charlotte Goussé** [tante paternelle]

2-Yves GOUSSÉ °Méral 20.4.1666 Filleul de Renée Buffebran

3-Yves GOUSSÉ °Méral 28.4.1668 Filleul de Yves de Villiers curé de Méral & de Renée Jegu femme de Pierre Pottier

4-Louis GOUSSÉ °Méral 21.7.1671 Filleul de **Louis Goussé prieur du Cormier de Méral** [oncle paternel], & de h.f. Renée Grignon femme de h.h. Etienne Hévin S<sup>r</sup> des Moulins

5-Jean GOUSSÉ °Méral 11.4.1674 Filleul de h.h. Marin Grignon S<sup>r</sup> des Roussières & de h.f. Julienne Hardy de la Chapronnière de Genes en Bretagne

6-Perrine GOUSSÉ °Méral 15.7.1676 Filleule de **Renée Goussé** [tante paternelle]

7-Pierre GOUSSÉ °Méral 15.5.1681 Filleul de Jean-François Pierre S<sup>r</sup> de la Liverye & de Julienne Graffarel

### **Renée Goussé x1658 Elye Le Saulnier**

Leur mariage est célébré à Méral le même jour que Jean Goussé & Perrine Gaudin, avec les mêmes témoins, signatures, mais sans filiation.

Filiation Goussé certaine selon l'accord sur partages de la succession des parents du 3.7.1660 (cf ci-dessus)

D<sup>t</sup> au bourg de Méral en 1660

Le 31.12.1700 procès entre Renée Goussé V<sup>e</sup> d'Elie Le Saunier & Marin & Julien Mislet : héritages au village du Bois alias « **Curie** » à Méral (AD53-B3047)

**Renée GOUSSÉ** Fille de Julien GOUSSÉ et de Renée HARDY x Méral 20.8.1658 Elye **LE SAULNIER** †/1700

1-Georges LESAULNIER °Méral 10.8.1668 Filleul de Perrine de Scépeaux Dame de la Grandmaison, & de Georges de Chantelou

### **parenté proche non identifiée :**

Le 10.12.1694 condamnation de Jacqueline **Buffebran** V<sup>e</sup> Goussé, héritière en partie de †M<sup>e</sup> Louis Goussé chapelain de la **prestimonie du Cormier** à faire montre de l'état des maisons appartenant audit bénéfice (AD53-B2/2984) -

**GOUSSÉ** †/12.1694 x Jacqueline BUFFEBRAN

Andrée GOUSSÉ °ca 1615 †Méral 3.2.1685 **SA** Inhumée en présence de Louis Goussé prêtre, Jean Viel & René Rousseau.

### **Antoine Goussé x/1695 Françoise Gaudin**

Antoine GOUSSÉ †/1722 x /1695 Françoise GAUDIN

1-Antoine GOUSSÉ Cité en 1722

2-Julien GOUSSÉ Cité en 1722

3-Pierre GOUSSÉ Cité en 1722

4-René GOUSSÉ °ca 1695 x Ballots 17.2.1722 Michelle EVEILLARD Dont postérité suivra

### **René Goussé x1722 Michelle Eveillard**

Mariage en présence de Antoine, Julien et Pierre Goussé, frères de l'époux, de Julien Dupont son cousin, de Marie Eveillard sœur de l'épouse et de Jean et Michel Brillet ses cousins.

**René GOUSSÉ** °ca 1695 Fils de Antoine GOUSSE & de Françoise GAUDIN x Ballots 17.2.1722 Michelle EVEILLARD

°ca 1695 Fille de Jean et Michelle Brillet

1-Pierre GOUSSÉ

2-Jean GOUSSÉ x 1748 Renée MEIGNAN Dont postérité suivra

### **Jean Goussé x1748 Renée Meignan**

**Jean GOUSSÉ** °Livré-la-Touche †Craon 26.10.1797 Fils de René GOUSSE et de Michelle EVEILLARD x Livré-la-

Touche 12.11.1748 Renée MEIGNAN °Ballots †Livré-la-Touche 8.10.1791 Fille de Pierre et de Renée Guion

a-Renée GOUSSÉ °Livré-la-Touche 6.10.1749

b-Jean GOUSSÉ °Livré-la-Touche 7.6.1751

c-Jean GOUSSÉ °Livré-la-Touche 21.4.1752 x1 1775 Jeanne LEFEUVRE x2 Fontaine Couverte 19.2.1800

Perrine Jacqueline Marie ROUSSEAU Dont postérité suivra

d-Françoise GOUSSÉ °Livré-la-Touche ca 1753 x Méral 26.1.1774 François **BOURSIER**

e-Perrine Michelle GOUSSÉ °Livré-la-Touche 1754

f-Pierre GOUSSÉ °Livré-la-Touche 16.1.1755 †Cossé-le-Vivien 25.2.1819 x Méral 23.10.1781 Louise

BOURGONNIER Dont postérité suivra

g-Louis GOUSSÉ †Livré-la-Touche 8.6.1759

h-Marie GOUSSÉ °Livré-la-Touche 20.7.1760 †idem 29.7.1760

i-Perrine Renée GOUSSÉ °Livré-la-Touche 29.5.1761

j-René Jean GOUSSÉ °Livré-la-Touche 27.1.1763 x Ballots 4.5.1784 Anne HUNEAU °ca 1767 Fille de Pierre et Anne Girard

k-François GOUSSÉ x Livré 10.6.1788 Renée JAQUELIN Dont postérité suivra

l-Jeanne GOUSSÉ x Livré 31.7.1788 Julien **MAURISSEAU**

### **Jean Goussé 1x J. Leseure 2x P. Rousseau**

**Jean GOUSSÉ** °Livré-la-Touche 21.4.1752 †Ballots 13.8.1822 Fils de Jean GOUSSE et de Renée MEIGNAN x1 1775

Jeanne LESEURE /LEFEUVRE x2 Fontaine Couverte 19.2.1800 Perrine Jacqueline Marie ROUSSEAU

°Fontaine Couverte 30.8.1774 †Ballots 10.10.1831

1-Jeanne GOUSSE (du x1) °ca 1776 x Ballots 21.9.1798 Julien **LEBRETON**

2-François GOUSSÉ (du x2) °Ballots 12.1800

3-Perrine Louise GOUSSÉ °Ballots 1802

4-Julie-Renée GOUSSÉ °Ballots 9.7.1810 †StAignan-sur-Roë 31.12.1872 x Ballots 25.11.1832 François

**TOUPLAIN** Dont 6 enfants dont postérité

### **Pierre Goussé x1781 Louise Bourgonnier**

**Pierre GOUSSÉ** °Livré 16.1.1755 †Cossé-le-Vivien 25.2.1819 Fils de Jean GOUSSE et de Renée MEIGNAN. x Méral 23.10.1781 Louise BOURGONNIER

1-Renée GOUSSÉ °Méral 28.4.1785 †Cossé-le-Vivien 4.6.1842 x Cossé-le-Vivien 5.8.1813 Michel **CHAVIN**



11-Renée CHAUVIN °Cossé-le-Vivien 1.4.1814 †Méral 2.6.1785 x Cossé-le-Vivien 3.10.1836 Julien

**PAILLARD**

111-Auguste PAILLARD °Méral 5.9.1855 †Cossé-le-Vivien 11.4.1892 x Méral 14.10.1879 Augustine  
CLAVREUL

1111-Marguerite PAILLARD °Cossé-le-Vivien 3.9.1889 †Cuillé 4.2.1920 Dont postérité

### François Goussé x1788 Renée Jacquelin

Le 30.12.1685 sentence sur Jacques Pavy & Renée Gendry sa femme, à la requête de René Goussé M<sup>d</sup> & de Louise Gendry sa femme (AD53-B3112)

**François GOUSSÉ** Fils de Jean GOUSSE et de Renée MEIGNAN. x Livré 10.6.1788 Renée JAQUELIN

1-René GOUSSÉ †Livré 8.9.1861 M<sup>d</sup> x La Selle-Craonnaise 4.11.1825 Marie GENDRY Vit à Livré en 1863

11-Augustine GOUSSÉ †La Selle-Craonnaise 23.10.1870 x Livré 21.12.1862 Jean-François **BRUCHET**

111-Marie BRUCHET °La Selle-Craonnaise 12.2.1863 x La Selle-Craonnaise 14.9.1881 Constant

**BOISSEAU** °Laubrières 14.6.1849 †idem 12.5.1900 Dont postérité DAVOST

12-Auguste-Théodore GOUSSÉ °Livré 12.9.1830 Propriétaire en 1863 x Congrier 25.8.1863 Eugénie RAOUL

°Congrier 2.7.1845 Fille de Pierre meunier & Jeanne Raoul

### René Goussé x Marie Guyon

AD53 - D<sup>vt</sup> Jean Huneau N<sup>re</sup> à Laval, Le 13.3.1660 Jacques Goussé M<sup>d</sup> D<sup>t</sup> au lieu du Rue à Cossé le Vivien cède à François Goussé son frère S<sup>r</sup> de la Lande D<sup>t</sup> au lieu de la Lande Guibert à Ahuillé, 60 s de rente de retour de partage à lui due par Marie Goussé leur sœur veuve de Pierre Lemoyne par les partages faits entre eux et leurs cohéritiers des successions de †René Goussé S<sup>r</sup> de la Lande et Marie Guyon sa femme leur père et mère D<sup>vt</sup> Jean Bouvry N<sup>re</sup>

#### FILIATIONS SELON VENTE de 1660

René GOUSSÉ S<sup>r</sup> de la Lande †/1660 x Marie GUYON †/1660

1-Marie GOUSSÉ †1660/ x Pierre LEMOINE †/1660

2-Jacques GOUSSÉ †1660/ Md à Cossé-le-Vivien en 1660

3-François GOUSSÉ S<sup>r</sup> de la Lande †1660/ Vit à la Lande Guibert à Ahuillé en 1660

### François Goussé 1x J. Ruillet 2x Lesegetain 3x R. Lemonnier

*On sait par la vente de 1660, citée ci-dessus que François Goussé de la Lande, vivant en 1660, est fils de René et Marie Guyon, frère de Jacques et Marie, et probablement d'autres frère ou sœur.*

*On sait par le partage en 3 lots du 14.8.1679, qui suit, que François Goussé S<sup>r</sup> de la Lande, décédé avant 1679, eut 3 femmes, laissant chacune un enfant unique.*

Le 14.8.1679 partages en 3 lots des immeubles et closeries de la Hutinière, la Lande Guibert, situées à Ahuillé, la closerie de la Métairie située au Genest, appartenant pour 1/3<sup>e</sup> à René Sorin S<sup>r</sup> de la Morinière, D<sup>t</sup> au bourg de la Brulatte, fils unique issu du mariage de Nicolas Sorin S<sup>r</sup> de la Boullière et de †Julienne Goussé sa femme, par représentation de ladite Gousse aussi fille unique restée du 1<sup>er</sup> mariage de †François Gousse M<sup>d</sup> vivant S<sup>r</sup> de la Lande et Julienne Roulliet sa femme, pour autre 1/3<sup>e</sup> à Jacques, Janne, François les Filleux enfants mineurs issus du mariage de †François Le Filleux vivant S<sup>r</sup> de la Lande et de Perrine Goussé sa femme aussi fille unique restée du 2<sup>e</sup> mariage dudit †Goussé d'avec †(blanc) Lesegetain, et pour l'autre 1/3<sup>e</sup> à François Goussé S<sup>r</sup> de la Lande fils aussi resté unique du mariage dudit Goussé d'avec †Renée Lemonnier, lesdites maisons et immeubles échus audits partageants par la succes-

sion mort trépas dudit †Goussé tant de son propre héritage que par les acquêts par lui faits en communauté desdites †Lesegetrain et Lemonnier (AD53-3<sup>E</sup>1/1333 bis)

### FILIATIONS SELON LES PARTAGES DU 14.8.1679

François GOUSSÉ S<sup>r</sup> de la Lande x1 Julienne ROUILLET x2 N. LESEGRETAIN x3 Renée LEMONNIER  
†/1679

1-Julienne GOUSSÉ (fille unique du 1<sup>er</sup> lit avec Julienne Rouillet) †/1679 x Nicolas **SORIN** S<sup>r</sup> de la Boullière  
11-René SORIN S<sup>r</sup> de la Morinnière D<sup>t</sup> au bourg de la Brulatte en 1679, héritier pour 1/3 de son grand père

2-Perrine GOUSSÉ (fille unique du 2<sup>e</sup> lit avec N. Lesegetrain) †/1679 x François **LE FILLEUX** S<sup>r</sup> de la Lande  
†1679

21-Jacques LE FILLEUX

22-Jeanne LE FILLEUX

23-François LE FILLEUX héritiers tous les 3 au total pour 1/3<sup>e</sup> de leur grand père François Goussé en 1679

3-François GOUSSÉ S<sup>r</sup> de la Lande (fils unique du 3<sup>e</sup> lit avec Renée Lemonnier) héritier pour 1/3<sup>e</sup> de son père en  
1679

### François Goussé x1673 Marthe Noël

**La branche qui suit est le travail est de Michel Rebillard.**

Le mariage de François Goussé de la Lande et Marthe Noël est sans filiations. Le partage des biens de son père, passé le 14.8.1679, donne la filiation (cf ci dessus)

Il demeure à Laval laTrinité en 1720 et on possède l'inventaire après décès de ses biens meubles (cf mon site <http://www.odile-halbert.com>)

En 1679 compte que rend au juge du comté pairie de Laval François Goussé S<sup>r</sup> de la Lande, curateur ordonné par justice, à Jacques, Jeanne et François Le Filleux enfants mineurs de François le Filleux et Perrine Goussé (AD35-2Eb/135) - Le 24.3.1688 François Goussé S<sup>r</sup> de la Lande D<sup>t</sup> au bourg d'Ahuillé, et Jacques Lefilleux M<sup>d</sup> tissier D<sup>t</sup> au lieu de la Lande au Filleux à Montigné, René Marchand M<sup>d</sup> tissier et Jeanne Lefilleux sa femme, D<sup>t</sup> au lieu de la Lande Guibert à Ahuillé, **lesdits Lefilleux enfants et héritiers de François Lefilleux et Perrine Goussé leur père et mère**, ratifient le compte que lesdits Lefilleux M<sup>d</sup> et femme ont reconnu avoir eu de la curatelle que ledit Goussé aurait géré et administré des biens desdits Lefilleux (AD35-2Eb/135 Pierre Poulain N<sup>re</sup> à Laval) - Le 1.12.1698 je soussigné François Lefilleux reconnaît avoir reçu de **François Goussé mon oncle** 56 L somme payée pour moi au S<sup>r</sup> de la Grande Maison (AD35-2Eb/132) - Le 19.5.1708 partages de la succession de †René Nouel S<sup>r</sup> de la Grand-maison N<sup>re</sup> royal et Catherine Vayer son épouse, à François Goussé le jeune S<sup>r</sup> de la Lande M<sup>d</sup> et **Catherine Goussé fille majeure sa sœur** enfants de François Goussé de la Lande et Marthe Nouel fille dudit †S<sup>r</sup> de la Grand-maison et leurs héritiers d'une moitié 1<sup>er</sup> lot (choisi par Françoise) : 2 maisons, l'une tenant l'autre et nommée le **Pavillon** l'autre la Grande Maison, comme l'exploitent François Goussé l'aîné et François Goussé le jeune, ... et autre maison et terres, 2<sup>e</sup> lot (qui reste à François) : la closerie de **Les-sourneau** en ladite paroisse (sans doute Ahuillé) , la petite closerie nommée **Laubrière** et diverses rentes (AD35-2Eb/132) - Le 15.7.1708 Julien Nouel P<sup>r</sup> époux de Julienne Robineau crée 45 # de rente à Catherine Goussé fille majeure pour achat de biens (AD35-2Eb/132) - Le 22.12.1708 Julien Nouel **P<sup>r</sup> au siège** de Genes mari de Julienne Robineau D<sup>t</sup> à Genes province de Bretagne, baille à rente foncière à Catherine Goussé fille majeure D<sup>t</sup> à Laval <sup>laTrinité</sup> la maison et jardin au bourg d'Ahuillé joignant d'un côté la muraille du presbytère et d'autre la cave de la maison de Magdellon Deschamps (AD35-2Eb/132) - Le 2.4.1715 Jean Nouel S<sup>r</sup> des Fourneaux et Marie-Françoise [Milant] son épouse, D<sup>t</sup> au bourg d'Ahuillé, et Julienne-Françoise Robineau V<sup>e</sup> de Julien Nouel S<sup>r</sup> des Cormiers tant en son nom que **comme mère et tutrice de leurs enfants mineurs** D<sup>t</sup> à Genes, font échange de la closerie de Brundault à Brrielles(35) qui est échue au S<sup>r</sup> des Fourneaux de la succession de Jeanne Lebouc vivante épouse de Marthe-René

Nouel **sa mère** suivant les partages faits entre eux et ledit S<sup>r</sup> des Cormiers et leurs cohéritiers, exploitée à ferme par René Legendre et femme, relevant de la chatellenie de la Motte de Gennes, contre la rente de 45 ₣ due sur une closerie au bourg d'Ahuillé par Catherine Goussé à présent épouse de Louis Bulourde S<sup>r</sup> du Bois-Halbran pour 900 ₣ selon C<sup>t</sup> d<sup>vt</sup> Lemoyne N<sup>re</sup>, lequel serait échu au †S<sup>r</sup> des Cormiers de la succession de M<sup>e</sup> **René Nouel N<sup>re</sup> S<sup>r</sup> de la Grande Maison ayeul des parties** (AD35-2Eb/132 d<sup>vt</sup> Jacques Lemoyne et René Trois N<sup>res</sup>)

**Ahuillé** : paroisse près de Cossé-le-Vivien

**Aubrière (l')** : à **Ahuillé** (53), à Louis-René Goussé de la Lande médecin à Craon en 1775 (Angot t4 p.17)

**François GOUSSÉ** S<sup>r</sup> de la Lande †Ahuillé 1736 Fils de François GOUSSE de la Lande et de sa 3<sup>e</sup> épouse Renée LEMONNIER x Ahuillé 20.11.1673 (sans filiation) Marthe NOËL †1710/

1-François GOUSSÉ de la Lande °Ahuillé 18.7.1674 x Craon 12.1.1705 Louise-Catherine AUBRY Dont postérité suivra

2-Catherine GOUSSÉ Mariage en présence de François Davost M<sup>d</sup> et de Ambroise Blanchet (s) x Laval <sup>laTrinité</sup> 29.10.1710 Louis **BULOURDE** S<sup>r</sup> du Bois Halbran, veuf en 2<sup>e</sup> noces de Anne-Marie Rouleau Dont postérité (cf les Goussé ci-dessus)

### **François Goussé x1705 Louise Aubry**

Le 22.8.1707 procès entre François Goussé de la Lande mari de Louise-Catherine Aubry, & André Planchenault N<sup>re</sup>, curateur de ladite Aubry **filie & unique héritière de Louis Aubry S<sup>r</sup> de Journaux & Marie Allard** (AD53-B3048)

Le 18.6.1714 François Goussé de la Lande D<sup>†</sup> à Craon baille à  $\frac{1}{2}$  à Mathurin Louzier laboureur la closerie de la **Haye Rouge** à Saint Aignan (AD53-3<sup>E</sup>14/51 D<sup>vt</sup> Mathurin Duroger N<sup>re</sup> Craon)

Le 9.7.1714 François **Goussé** S<sup>r</sup> de la Lande et D<sup>elle</sup> Louise Catherine Aubry son épouse, et M<sup>e</sup> Jan Allard avocat fiscal D<sup>†</sup> à Craon, héritiers de ††René Allard et Anne Hervé père et mère dudit Allard et ayeulx de ladite Aubry, et de Catherine Hervé leur tante, lesquels ont reconnu devoir chacun an à Pierre Minier st de la Blotais P<sup>r</sup> fiscal de la baronnie de Pouancé, y D<sup>†</sup>, au nom et comme curateur des enfants mineurs de †René François Minault écuyer S<sup>r</sup> de la Cherbonnerie, qui était héritier en partie de †D<sup>elle</sup> Françoise Boucault sa tante, 11 L 5 s de rente foncière annuelle et perpétuelle pour une maison située sur le fossé proche les arches de Craon, ci-devant appelée « **la Tannerie** », et à présent « l'Abreuvoir » cours rues et issues, joignant la rivière du Don, et d'autre côté le fossé et baillée à rente par Ollive Rabory veuve de Mathurin Briand à M<sup>e</sup> André Planchenault et Jacques Gastineau N<sup>res</sup> le 5.6.1662, laquelle maison aurait depuis été cédée par lesdits Planchenault et Catherine Hervé sa femme aux †Allard et Hervé sa femme par acte passé par Barbier N<sup>re</sup> le 19.1.1678 et qui serait échue audit Aubry de la succession desdits ††Allard et Hervé (AD53-3<sup>E</sup>14/51 D<sup>vt</sup> Duroger N<sup>re</sup> apostolique à Craon)

**François GOUSSÉ** de la Lande °Ahuillé 18.7.1674 Fils de François GOUSSÉ de la Lande et de Marthe NOËL. x Craon 12.1.1705 Louise-Catherine AUBRY °ca 1680

1-François-Louis GOUSSÉ °Craon †10.2.1753 x Senonnes 26.11.1737 Françoise BESNARD Dont postérité suivra

2-Louis GOUSSÉ de la Lande °Craon 27.1.1711 x Craon 12.6.1741 Françoise MORDRET Dont postérité suivra

3-Marie-Marthe GOUSSÉ °ca 1712 Dont postérité suivra

### **François Goussé x1737 Françoise Besnard**

Reçu avocat en 1733, il est actionné par Perrine Guibert Ve de Nicolas Hardouin M<sup>d</sup> à Angers en 1743, en licitation du lieu de **Lallier** et de la maison de la **Petite Maronnière** à S<sup>t</sup>Sauveur-de-Flée (AD53-B2450, & AD53-200J103 Fonds Du Brossay) - Le C<sup>t</sup> de mariage de François-Louis Goussé S<sup>r</sup> de la Lande avocat au parlement et au siège présidial de Château-Gontier y D<sup>†</sup> paroisse StJean, **filis de †François Goussé de la Lande et †Louise Catherine Aubry**, est signé le 25.11.1737 avec Françoise-Renée Besnard

de la Goupillière fille mineure de François Besnard de la Feschallière et Françoise Letort, émancipée sous l'autorité de Maurille Besnard curé de Senonnes **frère consanguin** son curateur aux causes D<sup>+</sup> tous deux à Senonnes, assistés lui de Louis Goussé son frère germain, de Marthe Marie Goussé épouse de René Allard sa sœur germaine, de François Cordeu S<sup>r</sup> de Vilneuve ancien officier au grenier à sel de Craon mari de Mathurine Duroger remué de germain à cause de sa femme au côté paternel du S<sup>r</sup> de la Lande, tous D<sup>+</sup> à Craon, et ladite D<sup>elle</sup> de la Goupillière de François Besnard de la Maucroisière D<sup>+</sup> à Soudan, de Pierre Besnard du Mottay D<sup>+</sup> à Bouchamps, de Anne Besnard D<sup>+</sup> à Senonnes, de Bonaventure Poulain S<sup>r</sup> de la Blandinière et Renée Besnard son épouse, de Joseph Besnard tous iceux Besnard frères et sœur consanguins, d'Anne Besnard V<sup>e</sup> de †Jean [Crunet] D<sup>+</sup> à Eancé tante paternelle, de **René Halligon veuf de Renée Besnard oncle** à cause de sa femme du côté paternel, de François Halligon cousin germain du côté paternel D<sup>+</sup> à Craon, et de René Bellion S<sup>r</sup> de la Bardorgère C<sup>r</sup> du roi au grenier à sel de Pouancé mari de Renée Letort cousin germain à cause de son épouse au côté maternel et remué de germain au côté paternel. Lui apporte la succession de son père et outre sa mère lui donne en avancement de droits successifs 209 L de meubles et la jouissance du lieu et closerie du **Petit Gaubert** à Ernée, qui vaut 2 500 ₣, et elle apporte sa part dans la succession de son père et de sa mère et de successions collatérales, en laquelle communauté entrera respectivement leurs effets mobiliers la somme de 209 ₣ et elle une chambre garnie de la valeur de 500 ₣, et leurs linges et effets (AD49-5<sup>E</sup>40/34 Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé)

**François-Louis GOUSSÉ** °Craon †10.2.1753 x Senonnes 26.11.1737 Françoise BESNARD Fille de François & Françoise Letort

1-François-Louis GOUSSÉ de la Lande °Château-Gontier 8.1.1744 †Beaumont-Pied-de-Boeuf Officier de la maréchaussée à Beaufort. x Louise BROSSARD

11-Augustin GOUSSÉ de la Lande °Beaufort(49) 13.10.1785 †Château-Gontier 1.5.1856 x 13.10.1813 Marie MAHIER °Château-Gontier 21.1.1794 †idem 2.4.1882

### **Louis Goussé x1741 Françoise Mordret**

Le 5.9.1770, Louis Goussé, mineur émancipé, représenté par sa mère, partage avec Jeanne-Renée-Françoise Mordret, V<sup>e</sup> de Louis Goussé, à StClément-de-Craon, & Marthe-Marie Goussé, V<sup>e</sup> de René Allard, à Craon, ses tantes, des immeubles à Craon, StMichel-de-la-Roë & La Selle, provenant de la succession de sa grand-mère Catherine Aubry V<sup>e</sup> de François Goussé - Possède en 1768 le **Chemin** à Bazouges (Angot t4 p.204) - Jeanne Mordret V<sup>e</sup> de N. Goussé de la Lande possède en 1780 le **Petit-Perrin** à Bouchamp (Angot t4 p.714), en 1781 elle possède la **Roche** à La Chapelle-Craonnaise (Angot t4 p.787) -

**Louis GOUSSÉ** de la Lande °Craon 27.1.1711 †La Boissière(53) 17.7.1746 Fils de François GOUSSÉ de la Lande & de Louise-Catherine AUBRY x Craon 12.6.1741 Françoise MORDRET °ca 1711 †Craon 1784

1-François GOUSSÉ de la Lande °Craon 15.8.1742

2-Marie-Renée GOUSSÉ °La Boissière 22.8.1745

3-Louis GOUSSÉ de la Lande °La Boissière 22.8.1745 x1 1774 Marie-Perrine JALLOT x2 Perrine BODARD

Dont postérité suivra

### **Louis Goussé 1x M. Jallot 2x P. Bodard**

Louis-René Goussé de la Lande Médecin à Craon, vend en 1776 à Jean Deschamps la closerie du **Bourdi-neau** à Ahuillé (Angot t4 p.116), achète en 1775 la closerie de la **Rougerie** à Bouchamp (Angot t4 p.804)

**Louis GOUSSÉ de la Lande** °La Boissière 22.8.1745 †Craon 27.2.1808 Fils de Louis GOUSSÉ de la Lande & de Françoise MORDRET. Docteur en médecine x1 Noëllet 27.9.1774 Marie-Perrine JALLOT °Noëllet 14.9.1751

†Craon 14.12.1798 Fille de Julien et Marie Denais x2 Bouchamps-les-Craon Perrine BODARD

°Pommerieux 1774 Fille de son métayer (la Galtière à Bouchamps)

1-Rose GOUSSÉ de la Lande °Craon 9.5.1791 x Joseph **HALLIGON** Dont postérité

2-Romain GOUSSÉ de la Lande (du x2 Perrine Bodard) °Craon 18.10.1805 †Azé 10.11.1874

3-Félicité GOUSSÉ de la Lande (du x2 Perrine Bodard) °Craon 15.11.1806 †Château-Gontier 11.8.1888 x



Château-Gontier 20.9.1824 François **LETESSIER** Douaillon °2.5.1794 †Château-Gontier 1881  
31-Augustine LETESSIER Douaillon °2.1.1830 †1913 x Château-Gontier 1848 Daniel **DAUDIER** °18.9.1819  
†Niaflès 8.11.1889  
311-Daniel DAUDIER °13.2.1850 †Marseille 16.10.1906  
312-Cécile DAUDIER °5.1.1860 †25.12.1945 x 4.10.1881 Foulques **de QUATREBARBES** †Niaflès 1930  
32-Cécile LETESSIER Douaillon †Château-Gontier 19.6.1890

### Marthe Goussé x1730 René Allard

Le 29.11.1735, procès entre Louise Saget & René Allard mari de Marie-Marthe Goussé : retrait lignager d'une rente foncière (AD53-B2/3051) - V<sup>e</sup>, elle achète en 1762 les **Eventards** à Craon, de François-René Lecomte héritier de Paul Lecomte son oncle (Angot t4 p.356) - Dans sa succession en 1766 le lieu & fief du **Petit-Gaubert** à Mée (Angot t4 p.386) - En 1773 elle achète la métairie de la **Grange** à Livré pour ses enfants Louis médecin à Châteaugontier, Marthe femme de Jean-François Besnard médecin, & Marie femme de François-René Haligon négociant (Angot t4 p.420) - En 1787 elle possède la **Maison-Neuve** à Craon (Angot t4 p.585) - le 21.5.1742 le S<sup>r</sup> Delahaye laboureur est condamné à vider de corps & de biens le moulin de la **Hunaudière** à Livré, au profit de René Allard, négociant, & Marthe-Marie Goussé sa femme (AD53-B2/3005)

**Marie-Marthe GOUSSÉ** °ca 1712 †Craon 21.4.1789 Fille de François GOUSSÉ de la Lande & de Louise-Catherine

AUBRY x Craon 26.9.1730 René **ALLARD** négociant à Craon

1-René ALLARD °Craon 25.12.1731

2-Louis-François ALLARD °Craon 10.5.1734 †Châteaugontier 30.6.1819 Médecin des pauvres à Châteaugontier (in Angot t1 p.21) x Châteaugontier 22.2.1759 Marie-Marguerite MILLET

21-Victor ALLARD °Château-Gontier 27.12.1761

22-Aubin ALLARD °Château-Gontier 4.6.1765

23-Louis ALLARD †Craon 1808 Médecin

3-François ALLARD °Craon 20.11.1735 †idem 16.4.1821 Dominicain

4-Bernard ALLARD °Craon 8.9.1739 †1791 x Bouchamps-les-Craon 20.5.1766 Jeanne BESNARD °ca 1740

41-Bernard ALLARD °ca 1769 †Craon 6.10.1812 x Rosalie RAIMBAULT

411-Pierre ALLARD °3.3.1799 †20.2.1860 Maire de Craon

412-Antoine ALLARD °3.7.1805 †Château-Gontier x N.

4121-François ALLARD x Caroline de FARCY

5-Marthe ALLARD °Craon 2.11.1740 x Craon 26.2.1759 Jean **BESNARD** °Craon 1730 †idem 29.5.1798

51-Marthe BESNARD °Craon 17.2.1765 †Craon 5.6.1850 x Craon 27.4.1798 René **DELACROIX**  
°Champtocé(49) 17.2.1754 †1827 Médecin

6-Olive ALLARD °Craon 8.3.1746 †idem 2.11.1823 x Craon 3.6.1767 François **HALLIGON** Dont postérité suivra

### Olive Allard x1767 François Halligon

**Olive ALLARD** °Craon 8.3.1746 †idem 2.11.1823 Fille de René ALLARD & de Marie-Marthe GOUSSÉ x Craon

3.6.1767 François **HALLIGON** °Craon 8.5.1736 †idem 12.9.1804

1-François HALLIGON °Craon 26.3.1768 †idem 17.11.1818

2-Louis HALLIGON °Craon 16.3.1769 †bas âge

3-Olive HALLIGON °ca 1771 †Craon 29.4.1779

4-Céleste HALLIGON °Craon 5.9.1774 †idem 24.7.1821

5-Joseph HALLIGON °Craon 2.6.1776 †idem 14.10.1835 x Château-Gontier 8.11.1802 Rose GOUSSÉ Dont postérité suivra

### Joseph Halligon x1802 Rose Goussé

**Joseph HALLIGON** °Craon 2.6.1776 †idem 14.10.1835 Fils de François HALLIGON & de Olive ALLARD. x Château-Gontier 8.11.1802 Rose GOUSSÉ de la Lande °Craon 9.5.1781 †Château-Gontier 16.2.1869

1-Olive HALLIGON °Craon 7.12.1803 †Angers 2.4.1877 x Craon 12.5.1823 Pierre **THOREAU** de la Touchar-

dière °Cossé-le-Vivien 17.5.1797 †Château-Gontier 16.8.1844  
11-Jules THOREAU Touchardière °1824 †Méral 11.12.1906 x Angers 14.9.1847 Marie DESCHERES  
12-Léonide THOREAU Touchardière °1833 x Camille QUINEFAUT †Mée 14.6.1883  
13-Augustine THOREAU Touchardière °Château-Gontier 23.7.1839 †Laubrières 23.10.1895 x Château-  
Gontier 28.2.1859 Joseph **LASNIER** °Laval 18.4.1836 †Laubrières 12.7.1910 Dont postérité REBILLARD  
2-Joséphine HALLIGON °Craon 31.10.1813 †Mortagne 9.6.1830

### chartrier de la Brardière en Méral

AD53-E156 - 1572 - f°146 - Michel Goussé et Jullien Goussé son frère ... une maison couverte de chaulme avec 2 appentis couverts d'ardoise avec estages et rivaiges avec 8 cordes de jardin sur le chemin tendant le chemin à aller du lieu de la Carbiaie à Cherfrel, Item une autre portion contenant 12 corde ... (ils ne signent pas)

AD53-E156 - 1596 - f°187v - Pierre Beasse à présent mari de Jehanne Paillard auparavant femme de Guillaume Goussé comparant en personne sur la demande que le procureur de la cour fait d'exhiner les contrats d'acquêts faits par ledit défunt Goussé de certains héritaiges sis au lieu de N ledit Beasse a dit n'en avoir rien et demande délay

AD53-E156 - 1602 - f°40v - Pierre Beasse mari de Jehanne Paillard auparavant femme de défunt Guillaume Goussé, Pierre Goussé Jehan Gendry mari de Renée Goussé sieurs du lieu du Bas Monfauché paroisse de Méral

AD53-E156 - 1602 - f°68v - Pierre Beasse mari de Jehanne Paillard auparavant femme de défunt Guillaume Goussé présent en personne a dit avoir aux plets derniers confessé la vente et ne tenir rien en nuepce et s'en est desadvoué

AD53-E156 - 1602 - f°108 - Pierre Beasse mari de Jehanne Paillard auparavant veuve de défunt Guillaume Goussé

AD53-E156 - 1596 - f°188 - Jehan Jegu et Jehan Tardif mari de Jehanne Goussé fille de défunt Julien Goussé et Nicole Lepaige, et Julien Bourdillau mari de Jacquine Goussé, Julien Goussé héritiers de défunt Michel Goussé pour héritages à la Mellerie et la Hayère (ne signent pas)

AD53-E156 - 1602 - f°24 - Jehan Tardif mari de Jehanne Goussé à cause de partie du lieu de la Hayère présent en sa personne ...

AD53-E156 - 1602 - f°62v - Jehan Tardif mari de Jehanne Goussé demeurant au lieu de la Courye paroisse de Meral

AD53-E156 - 1596 - f°214v - René Raguin, François Lemoyne, René Goussé, René Clouet curateur de René Maullain tant pour eux que pour leurs autres frarescheurs et déptempteurs du Haut et Bas village des Chatelliers

AD53-E156 - 1596 - f°230 - Jean Tardif mari de Jeanne Goussé héritière de feu Julien Goussé a comparu en sa personne etant pour luy que pour Noelle Lepaige veufve dudit défunt Goussé

AD53-E156 - 1602 - f°109v - Jehan Tardif demeurant au lieu de la Courye paroisse de Méral comparant en sa personne a déclaré avoir fait ung contrat d'acquest d'avecque René Goussé de certaines terres sises au lieu de la Haie o condition de grâce de 3 ans passé par Mathurin Grignon notaire de Pouancé en date du 3 février 1602

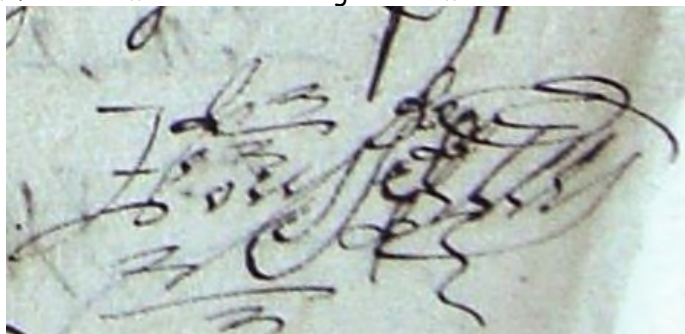
AD53-E156 - 1602 - f°9v - Pierre Bedier comparant en personne a déclaré avoir fait un contrat avecques Jehan Goussé pour raison d'une maison et portion de jardin sise au lieu de la Mascecotière montant 45 escus ... et pour le regard des choses qu'il tenait au lieu de la Petite Fulgère Cesbert comme mari de Marie Cynoir et que ses héritiers possèdent à présent ...

### non rattachés à ce jour :

« Le 11 avril 1619<sup>1</sup> avant midy, furent présents établis et deument soubzmis **Jehan Goussé marchand demeurant en la maison seigneuriale de la Brosse paroisse de Méral** et Me Maurice Dumesnil sieur de la Motte advocat Angers et y demeurant paroisse saint Michel du Tertre lesquels chacun d'eulx seul et pour le tout sans division confessent debvoir et par ces présentes promettent rendre et payer dans la feste de Chandeleur prochaine en ceste ville - à honneste femme Marye Girard veufve feu Guillaume Dorsel demeurante audit Angers paroisse saint Michel du Tertre ce stipulante et acceptante la somme de 320 livres tz à cause de prêt fait par ladite Girard auxdits establiz qui l'ont en notre présence eue en pièces de 16 sols et autre monnaye ayant cours suivant l'édit dont quite - à laquelle somme de 320 livres tz rendre et payer etc dommages etc obligent lesdits establiz eulx et chacun d'eulx seul et pour le tout sans division etc biens et choses à prendre vendre etc reonçant etc et par especial au bénéfice de diffi-

<sup>1</sup> AD49-5E121 devant Julien Deille notaire royal à Angers

sion discussion et ordre etc dont etc fait audit Angers à notre tabler présents Me Jacques Baudin Christofle Lecordyer et René Martin demeurant audit Angers tesmoins »



« Le mercredy premier de mars 1606 j'ay vendu à Jehan Goussé meunier de Mée en la paroisse de Méral vingt et quatre boisseaux de bled de rante mesure de Craon qui m'étaient échus de la succession de Loise de La Croix ma mère, et une closerie apellée le Gauldiviere, le tout dans ladite paroisse de Méral pour le prix de sept cent soixante et dix livres le nothere (blanc) Beloce demeurant en ladite paroisse et m'en a baillé quatre cent cinquante le reste qu'il doibt pour Pasques. Le mesme jour baillé au mareschal sur ce que l'on luy doibt quatre francs » (AD53 livre de raison de Lancelot de Quatrebarbes)

Syméon de GOUSSÉ écuyer Sr de Montanville x Chambellay 26.1.1625 Françoise BELLIER

Renée GOUSSÉ °Beaulieu x Méral 10.10.1693 (sans filiation) Yves **BOISRAMÉ**

Renée GOUSSÉ °Méral x Méral 2.6.1693 (sans filiation) Jacques **COURNÉ**

René GOUSSÉ °Cossé-le-Vivien †/1688 Mariage non filiatif x Cossé-le-Vivien 16.6.1657 Perrine GILBERT

1-Jeanne GOUSSÉ x Méral 8.2.1688 Louis **RENARD**

2-Charles GOUSSÉ cité en 1688 au x de sa sœur à Méral

François GOUSSÉ x Louise LOISIN [LAMELAIR, LOROUX]

1-Jean GOUSSÉ °Cuillé 22.4.1618 Filleule de Jehan Renau (ns) & de Léonarde Huchet femme de Juien Gontier (ns)

2-François GOUSSÉ °Cuillé 19.11.1620

3-Andrée GOUSSÉ °Cuillé 26.1.1623 Filleule de André Després

Nicole GOUSSÉ °ca 1688 †S'Aignan-sur-Roë 2.4.1748 x Jean **BODINIER** †/elle

Julienne GOUSSÉ °ca 1625 †Méral 12.1.1688 x Jean **BOISRAMÉ**

Catherine GOUSSE x La Selle-Craonnaise 3.9.1650 (sans filiation) Mathurin **BOIS**

Jean GOUSSÉ S<sup>r</sup> de Lesnaudière †/1695 x Jeanne HOISNARD tante de Jacques Hoisnard M<sup>d</sup> de toile (DLOUSSKY J. *Vive la toile à Laval* p29)

Mathurin GOUSSÉ x Renée PIAU

1-Mathurin GOUSSÉ °Méral 25.8.1670 Filleul de h.h. Martin Piau S<sup>r</sup> du Haut-Plessis & de Marguerite Jary

**Le 9.11.1778 condamnation de Jean Goussé, fermier, à 50 # de dommages pour injures à Guillaume-Joseph Niveau, huissier à Cossé-le-Vivien (AD53-B3023)**

**Jean GOUSSÉ** Fermier en 1778

Jean GOUSSÉ de la métairie de la Marre x Julienne BOULAI

1-Julienne GOUSSÉ °Cuillé 29.8.1680 Filleule de Guillaume Esnault & de Julienne Grignon

2-Françoise GOUSSÉ °Cuillé 13.2.1683 Filleule de Julien Boulai & de Françoise Hardy

Guillaume GOUSSÉ x ca 1612 Jeanne CHEVILLARD

1-Jean GOUSSÉ †Mordelles(35) 20.1.1647

2-Julien GOUSSÉ °Mordelles 25.1.1617

3-Guillemette GOUSSÉ °Mordelles 22.4.1624

4-André GOUSSÉ °Mordelles 15.1.1629

Jean GOUSSÉ x1 Renée DODET x2 S'Denis-d'Anjou 5.11.1669 Madeleine SAUNIE



Louis GOUSSÉ x Catherine GESLOT

1-Louis GOUSSÉ Laboureur x Avénières 7.11.1730 Françoise LIGNEUL

Jean GOUSSÉ x Jacqueline CHEMINEAU

1-Joseph GOUSSÉ Frère de Jean et de Jeanne Goussé, neveu de Louis Goussé et de Pierre Goussé cousin germain de Jean Goussé x Laval laTrinité  
15.10.1726 Anne PARÉ Fille de René et Michelle Simon

Pierre GOUSSE laboureur x Jeanne COUSTARD

1-Pierre GOUSSE x Laval <sup>laTrinité</sup> 12.8.1685 Françoise EON

2-Jeanne GOUSSE °Avénières 3.12.1674 Filleule de Clément Bourdais laboureur à Montigné et de Perrine Goussé de la Trinité

3-Anne GOUSSE °Avénières 20.2.1678

4-Jean GOUSSÉ x Avénières 4.2.1727 Françoise TROCHON

Le 12.5.1724 partages en 5 lots de la succession de †Sulpice Goussé S<sup>r</sup> de la Maisonneuve, **archer de la maréchaussée de Laval**, entre Joseph Goussé S<sup>r</sup> de la Maisonneuve, et de Guillemine Denyau sa veuve démissionnaire, et François Goussé M<sup>d</sup> **tissier**, Charles Ravard M<sup>d</sup> **boulangier** et Guillemine Goussé sa femme, Anne Goussé fille majeure et Daniel Laboure M<sup>d</sup> **tissier** et Marie Goussé sa femme (AD53-108J87 Croissant N<sup>e</sup> Laval)

Le 7.7.1748 Perrine Mignot veuve de François Goussé S<sup>r</sup> de la Maisonneuve D<sup>+</sup> à Laval La Trinité baille à ferme un jardin rue Ste Catherine (AD53-108J87 dvt Mathurin Hamelin Nre à Laval)

**Sulpice GOUSSE** S<sup>r</sup> de la Maisonneuve †/1724 archer huissier en la maréchaussée de Laval x1 Andrée CAILLARD x2 Avénières 12.7.1678  
Guillemine DENIAU

1-Sulpice GOUSSE °Avénières 28.4.1680 †/1724 Filleul de Sulpice Maris prêtre

2-François GOUSSE °Avénières 14.10.1684 Filleul de h.h. Pierre Guerchais M<sup>d</sup> et de Louise Goussé épouse de Louis Thibeau. Frère de Pierre-Joseph

Goussé cité en 1726 x Laval <sup>laTrinité</sup> 15.10.1726 Perrine MIGNOT Veuve de Sulpice Rousselet

21-Pierre-François GOUSSÉ °Laval <sup>laTrinité</sup> 20.7.1727 Filleul de Guillemine Goussé et de Pierre Mignot

3-Pierre-Joseph GOUSSÉ °Avénières 23.3.1689 Filleul de h.h. Pierre Bruand S<sup>r</sup> de la Beslinière chef de la maréchaussée et de Marie Lebreton femme de Etienne Marie S<sup>r</sup> de la Rousselière x Avénières 31.7.1721 Marie DELAUNAY Fille de Simon et Marguerite Souvigné

Pierre-Joseph GOUSSÉ S<sup>r</sup> de la Maisonneuve en 1727 x Catherine LETEILLER

1-François-Joseph GOUSSÉ °Laval <sup>laTrinité</sup> 25.3.1727

2-Michel-Pierre-Pascal GOUSSÉ °Laval <sup>laTrinité</sup> 9.8.1730 Filleul de Michel Roussel prêtre Ruillé-Le-Gravelais et de Marguerite Ravard

Jean GOUSSÉ x Michelle NAY

1-Jean GOUSSÉ x S<sup>t</sup>Denis-d'Anjou 28.4.1676 Jeanne GESLIN

11-Jean GOUSSÉ °ca 1690 x S<sup>t</sup>Denis-d'Anjou 26.11.1715 Françoise FORGET

12-Noël GOUSSÉ x S<sup>t</sup>Denis-d'Anjou 8.1.1715 Madeleine NAIL

Marc GOUSSÉ x Renée DAVID

1-Marc GOUSSÉ x S<sup>t</sup>Denis-d'Anjou 27.6.1686 Jacqueline JAMEAUX

Perrine GOUSSÉ †Ruillé-le-Gravelais(53) 25.5.1668 x /1653 Louis **CHEVALIER** Dont descend Roger GOHIER AgeNa 513 Closier 85

Jean GOUSSÉ †/1684 x Renée HARAN

1-Jean GOUSSÉ x Laval <sup>laTrinité</sup> 3.5.1682 Marie LORGERIE

2-Simon GOUSSÉ x Laval <sup>laTrinité</sup> 10.7.1684 Anne CHALIZET

Pierre GOUSSE S<sup>r</sup> de la Telandière x Renée LOITRON

1-Marguerite GOUSSE °Laval <sup>laTrinité</sup> 18.8.1684 Filleule de Jean Grippon et de Rene Lelièpvre

2-Marie GOUSSE °Laval <sup>laTrinité</sup> 18.8.1685 Filleul de Marie Lorient et de Daniel Bouvry notaire royal S<sup>r</sup> de la Hallerière D<sup>t</sup> au bourg de Genest

Julien GOUSSÉ x Louise LOCQUIER

1-Julien GOUSSÉ x Laval <sup>laTrinité</sup> 13.10.1711 Jeanne GARREAU

GOUSSE

1-Marie-Louise GOUSSE x Avénières 26.11.1715 Daniel **LABOURE**

2-Pierre GOUSSE cité en 1715

3-François GOUSSE cité en 1715

Louis GOUSSÉ x Jeanne MARTEAU

1-Louis GOUSSÉ °Laval <sup>laTrinité</sup> 14.4.1712

2-Jeanne GOUSSÉ °Laval <sup>laTrinité</sup> 30.3.1713  
3-Marie GOUSSÉ °Laval <sup>laTrinité</sup> 13.2.1715

Julienne GOUSSÉ x /1637 Michel **BARON** Dont descend Roger GOHIER AgeNa 513 Closier 85

Pierre GOUSSÉ x /1643 Renée LEMONNIER Dont descend Roger GOHIER AgeNa 513

Jean GOUSSÉ †/1695 x Françoise ROUSSEAU

1-Jean GOUSSÉ †La Selle-Craonnaise 18.4.1694 x La Selle-Craonnaise 12.9.1693 Renée BUSSAULT/BUTAULT

11-Jacquine GOUSSÉ °La Selle-Craonnaise 8.10.1694

2-François GOUSSÉ x La Selle-Craonnaise 28.4.1695 en présence de Thomas & Claude Goussé) Jeanne [CORNÉE] Fille d'Estienne & Jeanne Grandin

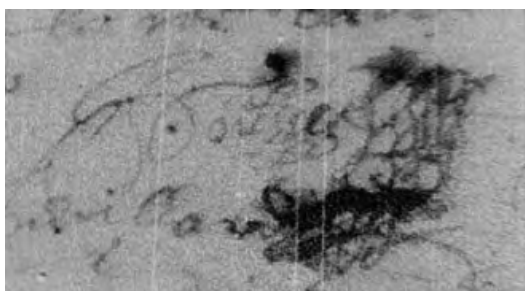
3-Claude GOUSSE °ca 1676 x La Selle-Craonnaise 6.8.1701 Françoise LANCELOT

4-Thomas GOUSSÉ x La Selle-Craonnaise 14.7.1703 Nicole LEBIGRE

41-Nicole GOUSSÉ x Ballots 27.11.1738 François **BUCHET**

Jean GOUSSÉ x Françoise BUFFÉ

1-Thomas GOUSSÉ °La Selle-Craonnaise 22.12.1679 Belle signature Goussé



*Jean Goussé x Françoise Buffé – dont -Thomas Goussé °La Selle-Craonnaise 22.12.1679 Belle signature Goussé*

Pierre GOUSSÉ **de la Lande** †/16.3.1585

1-Jacques GOUSSÉ °Fontaine-Couverte 16.3.1585 Filleul de Jehan Jardin & de Jacques Lemasson le Jeune, & de Renée femme de François Lepaige de Méral

François GOUSSÉ h.h. x Méral 4.5.1648 (Signé Goussé (3 fois), Delahaye (2 fois), Jegu, Buffebran, Maret (2 fois), Rouvraye) Marguerite DELAHAYE

Julien GOUSSÉ x S<sup>t</sup>Aignan-sur-Roë 14.7.1654 (sans filiation, mais beaucoup de belles signatures ptographiées : Goussé (3), Françoise Juigné, de Mor-dyet, de Cadelac, de la Durantière, Dupasgarnier, Cointet, Trovallet, Hunault, Chavallier, Hardy, Priguet, Sollyer) Marie CHAMAILLARD

1-Julienne GOUSSÉ °9.2.1657 b Méral 1.3.1657 Filleule de Renée Goussé

Julien GOUSSÉ x /1640 Ruillé-le-Gravelais(53) Jeanne RENIER

1-Jean GOUSSÉ x Ruillé-le-Gravelais 9.2.1668 Jeanne JAMBON

11-Jean GOUSSÉ x Ruillé-le-Gravelais 9.6.1698 Françoise MALAUNAY

111-Jean GOUSSÉ x Ruillé-le-Gravelais 23.9.1723 Jacqueline SALMON

1111-Jacques GOUSSÉ x Ruillé-le-Gravelais 11.6.1754 Jacqueline HOYAU Dont descend Roger GOHIER AgeNa 513

Simon GOUSSÉ †/1711 x Anne SATIGEL

1-Louis GOUSSÉ M<sup>d</sup> sarger en 1711 x Laval <sup>laTrinité</sup> 8.7.1711 Jeanne MARTEAU Fille de Pierre et Marie Caré

Françoise GOUSSÉ x Vincent **LEFEBVRE** de Laubrière †/1537

1-Barbe LEFEBVRE

2-Françoise LEFEBVRE

Jehan GOUSSÉ M<sup>e</sup> tailleur d'habits x Michelle COCHIN

1-Marguerite GOUSSE °Angers <sup>StPierre</sup> 21.5.1607 Filleule de Laurent Gault étudiant à l'université (s) & de Claude Foucquet

Etienne GOUSSÉ S<sup>r</sup> de la Maisonneuve °ca 1662 †Vitré 17.2.1697 Sergent royal & ameneur du Présidial x /1688 Jacqueline FOURNIER

1-Perrine GOUSSE °Vitré 13.2.1688

2-Etienne GOUSSE °Vitré 2.10.1689

3-Perrine GOUSSE °Vitré 21.8.1690

4-Jean-Etienne GOUSSÉ °Vitré 14.9.1692 †idem 24.2.1750 S<sup>r</sup> de la Maisonneuve x1 Anne-Marie HUREL x2 Vitré 5.11.1726 Jean-Marie JANVRET

5-Jacquine GOUSSE °Vitré 12.8.1694

[Pierre GOUSSÉ x Renée] acte illisible  
1-Hélie GOUSSÉ †S<sup>t</sup>Aignan-sur-Roë 18.5.1681

Joseph GOUSSÉ x Jacqueline HOUILLOT  
1-Joseph GOUSSÉ °ca 1699 †Fontaine-Couverte 5.1.1702

René GOUSSE x Julienne ZACCHARIE  
1-Guillaume GOUSSE x Angers<sup>StAignan</sup> 16.8.1672 Marie CHESNY

François Goussé N<sup>o</sup> du comté de Laval pour Ruillé-le-Gravelais (AD53-3<sup>E</sup>/1360-1371) puis à Beaulieu 1774-1794 (AD53-3<sup>E</sup>3/4-9). Il obtient des lettres de provisions le 30.1.1774 et est reçu au siège royal le 12 février suivant (*Arch. Mayenne* B 23 et 83, f, 82v, et L 892). « Sa résidence a été fixée pour Beaulieu, mais il a toujours résidé à Ruillé » (AD53- L 887). Le district de Laval, après lui avoir le 17.12.1792 refusé le visa du certificat de civisme délivré par la municipalité de Ruillé (AD53-L1276 f<sup>o</sup>114) le lui accorde le 26.4.1793 et l'autorise à faire enregistrer ses actes (AD53-L1277, p.125). Mais il est tué le 7 thermidor an II. « *Le septidi septime jours du mois thermidor, l'an deuxième de la République française une et indivisible, nous Dominique Moreau, premier assesseur du citoyen Pierre Vigneron, juge de paix et officier de police du canton de Loiron, sur l'avis qu'il nous a été donné par Louis Moreau et François Jalu, officiers municipaux de la commune de Ruillé-le-Gravelais qu'ils s'étoient commis des meurtres et assassins (sic) hier sur les dix heures du soir en la commune du dit Ruillé-le-Gravelais, nous nous sommes sur le chamn transportez au bourg du dit Ruillé étant accompagné du citoyen Pierre Guinoiseau, greffier du juge de paix et commandant en second du bataillon de Loiron et d'un détachement de volontaire de 24 hommes du 6<sup>e</sup> bataillon de la Somme en station à Loiron dont nous avons requis l'assistance à l'effet d'être en leur présence procédés aux opérations ci-après dont nous leurs avons fait connaitre l'objet, et n'ayant point de chirurgien dans le canton ni à proximité, nous nous sommes transportez en la maison et demeure du citoyen François Goussé, officier municipal et notaire public du canton de Loiron, sise au bourg de Ruillé, lequel nous l'avons trouvé étendu par terre mort dans un closeau nommé le closeau de Laire, dépendant du lieu de la Poülalerie éloigné de sa maison d'une portée de fusil. Nous avons remarquez que le dit Goussé a eu la tête et le col tranché à coups de hache et de là transportés au village de la Nouvellière où y étant arrivés y avons trouvé dans la rue le citoyen Jean Hoyeau, capitaine de la garde nationale de Loiron, étendu par terre, mort, éloigné de vingt pas de sa maison, auquel nous avons remarqués qu'il a un coup de fusil qui lui a traversé la tête, les deux poignets coupés à coup de sabre, plusieurs coups de bayonnettes dans le ventre dont les boyaux lui sortent. De la transporté à la grande Pierre à Ruillé ou étant arrivé y avons trouvé le nommé René Courteille, étendu par terre, mort, dans le haut d'un champ de froment derrière sa maison, auquel nous avons remarquez qu'il avoit un coup de fusil qui lui a traversé la tête. Desquelles déclarations ils en résultent que les dits citoyens François Goussé, Jean Hoyeau, René Courteille sont morts de mort violente et qu'ils ont été tués et avec des armes à feu et des armes tranchantes. En conséquence, et attendu que la cause de leurs morts est connue et que toutes recherches à cet égard seroit inutile, nous avons déclaré que rien ne s'opposoit à ce que les dits corps ne fussent inhumés suivant les formes ordinaires. Fait et arrêté au bourg de Ruillé-le-Gravelais en présence de François Jalu, François Chevallier, Louis Moreau, officiers municipaux, et Guillaume Lemonnier, agent national et Jean Beaussier secrétaire greffier de la commune du dit Ruillé-le-Gravelais, lesquels ont signés avec nous à l'exception de Louis Moreau qui a déclaré ne signer... Fait et arrêté les dits jours, mois et an que ci-dessus. Signé : O. J. Beaussier, greffier; F. Jallu, officier, G. Lemonnier, agent; Chevallier, officier. (AD53- 4<sup>E</sup>288/4).*

N. Goussé maire de Ruillé-le-Gravelais arrêté le 6.1.1794 (Angot t4 p.811) - François Goussé juge au tribunal révolutionnaire de Châteaugontier en 1790 - François Goussé de la Lande achète en 1714 à Jean Segretain la closerie des Métairies-Poulain à Genest (Angot t4 p.630) - François Goussé Notaire à Ruillé-le-Gravelais. Acquiert en 1752 de Pierre Gautier la Cogonnière à StCyr-le-G. (Angot t4 p.227), en 1768 la closerie de la Guilletière à StCyr-le-Gravelais (angot t4 p.438), en 1749 la Pommeraie à La Brulatte (Angot t4 p.737), en 1774 il hérite du Regain à la Brulatte de Jeanne Gastineau femme de Jacques Lemasson (Angot t4 p.773), en 1757 il possède la Vionnière à StCyr-le-Gravelais (Angot t4 p.942) - François-Louis Goussé de la Lande vend en 1771 la closerie du Fossé à La Selle-Craonnaise (Angot t4 p.356), vend en 1765 StEutrope à Craon au baron de Craon (Angot t4 p.836) - François-Louis Goussé de la Lande Etudiant en droit en 1771, il vend la closerie de la Croix-Couverte à StMichel-de-la-Roë (Angot t4 p.272) - Renée DELISLE Ve de Hardouin Goussé prend à rente le lieu noble de la Triquelière à Croixille en 1717 (Angot t4 p.907) - Jacques Goussé achète en 1767 à Louis Bidault de la Touche la Picardière à Ruillé-le-Gravelais (Angot t4 p.718) - Jean Goussé x Jeanne Leseurre Dont les enfants possèdent en 1797 le Bignon à Méral (Angot t4 p.69) - Jean Goussé maire dénonce François Lourdais à Tesnières à Livré comme fanatique (Angot t4 p.888) - Jean Goussé M<sup>d</sup> fermier à la Subrardière à Méral acquiert en 1782 la **Grande-Bodinière** à Méral (Angot t4 p.82) - Jacques-Jean Gousset [Goussay] °Ruillé-le-Gravelais curé de

StPierre-sur-Evre(53) prêtre réfractaire à Courbeville durant la Révolution, déporté en 1798 (Angot t1 p.13 & 780) - Julien Goussé de la Grandmaison M<sup>d</sup> tissier acquiert en 1774 la **Bourdinière** à Courbeville de Louise Lasnier V<sup>e</sup> de Louis-François Dupont S<sup>gr</sup> des Loges C<sup>r</sup> du parlement de Bretagne (Angot t4 p.116) - les enfants de Jeanne Goussé épouse de Pierre Beucher possèdent en 1750 la métairie du **Haut-Gouet** à StBerthevin-les-Laval, qui était à Pierre Beucher en 1695 (Angot t4 p.412) - Goussé de la Lande, se fait enlever ses grains à Fromentières par les Chouans (Angot t4 p.328) - François-Louis Goussé de la Lande Commissaire ordonnateur près la 8<sup>e</sup> division de l'armée des côtes de Brest, acquiert la Cour à Beaumont-de-P.-de-B. (Angot t4 p.252) - René-Augustin Bellot de Gousse †1832/ feudiste qui classa la chartrier de Lévaré (Angot t4 p.53) - Le S<sup>r</sup> Goussé-Lalande, acquéreur national, a sa récolte enlevée par les Chouans en 1800 au Petit-Puisier à Ruillé-Fr. (Angot t4 p.758), & les 8 & 12.0.1799 subit des réquisitions à Sourches à Bouère par les Chouans (Angot t4 p.876)

### **Bullourde non liés**

René BULLOURDE Parrain à Cuillé le 3.6.1616 de Renée Gendry fille de Michel & Perrine Chrétien

Anne-Marie BULOURDE °ca 1703 †Vitré 10.7.1733

Michel BUSLOURDE Vit à Fontaine Couverte en 1605

1-Anne BUSLOURDE °Fontaine Couverte x Brains sur les Marches 11.5.1605 René **DAVY** fils de †Jacques

Barbe BULLOURDE x Pierre **HÉGU** qui sont en procès contre Marguerite Aubert veuve de François Gendry le 23.1.1698 (AD53-B2/f°262)

Jeanne BULOURDE x La Selle-Craonnaise 16.2.1640 (sans filiation) Jean **GASSIT**

Perrine BULOURDE x François **LEBERT**

1-François **LEBERT** x Ballots 14.2.1711 Françoise FICHARD

Marie BULOURDE x René **BODARD**

1-Jeanne **BODARD** °ca 1743 x La Selle-Craonnaise 27.6.1763 Jean **DOUESNEAU**

Jeanne BULOURDE x La Selle-Craonnaise 1.8.1654 (sans filiation) Olivier **PILET**

Le 8.5.1714 Anne Marthe Hunault veuve de François Guy Drouard S<sup>r</sup> de Lorgeux avocat en la cour sénéchal de Craon, y D<sup>†</sup> tant en son nom que comme tutrice naturelle de leurs enfants, baille à rente foncière à Marin **Bullourde** M<sup>d</sup> et Bertranne Lancelot sa femme, D<sup>†</sup> en la ville de la Guerche paroisse de Rannée en Bretagne, une vieille maison presque de nulle valeur, située en la ville de la Guerche rue de Rannée, joignant la maison de Pierre Lorier, et d'autre côté vers soleil couchant le petit jardin dépendant de ladite maison, pour 5 ans à 35 L/an (AD53-3<sup>E</sup>14/51 D<sup>vt</sup> Mathurin Duroger N<sup>re</sup> apostolique à Craon)

**Marin BULOURDE** †Rannée 23.4.1724 x N.

1-Marie-Perrine BULOURDE †Moulins 25.8.1721 x Rannée 8.2.1718 Jean-Baptiste **MARION** S<sup>r</sup> du Bignon Moulins 21.5.1757 Fils de René S<sup>r</sup> de Chantelou et de Marie Gillet

11-Jeanne-Marie-Rose **MARION** D<sup>elle</sup> de la Marquerie °Moulins 6.7.1720 x Moulins 11.1742 M<sup>e</sup> Pierre-René **TROCHON** S<sup>r</sup> de Segrée °Piré ca 1719 †Moulins 19.4.1769 Dont postérité

2-Anne BULOURDE D<sup>elle</sup> des Noës °ca 1702 x Rannée 11.8.1723 Louis **BELLIER**

3-Magdeleine BULOURDE x Jacques **PERSIGNAN**

Jacques-Marin BULOURDE S<sup>r</sup> de la Hairie °ca 1686 †Rannée 20.1.1727 x1 Rannée 27.11.1710 Perrine AGAISSE x2 Anne GERNIGON

1-Bertrand BULOURDE °Rannée 13.2.1712

2-Jacques-Marin BULOURDE (du x2) °Rannée 21.10.1720

3-Anne-Renée BULOURDE °Rannée 13.2.1725

4-Françoise BULOURDE dame de Villejard x Rannée 12.6.1742 Julien **BARDOU** écuyer

Jean BULLOURDE x Fontaine-Couverte 30.7.1680 (sans filiation) Michelle POISSON

1-Jean BULLOURDE °Fontaine-Couverte 2.5.1681 Filleule de h.f. Jeanne Hunault Ve de Nicolas Baudon Sr de la Rivière

2-Michelle BULLOURDE °Fontaine-Couverte 13.9.1682

3-René BULLOURDE °Fontaine-Couverte 26.8.1685

4-Anne BULLOURDE °Fontaine-Couverte 29.7.1690

5-Jean BULLOURDE x Fontaine-Couverte 30.6.1703 Jeanne JAMOIS

6-Françoise BULLOURDE °Fontaine-Couverte 20.1.1692 Filleule de François Barré & de Jeanne Bullourde



René BUSLOURDE x Perrine AUBERT

1-Perrine BUSLOURDE x Ballots 18.10.1687 Jean **BROSSIER**

Etienne BULOURDE †/1702 x Jeanne MOTAIS

1-Jeanne BULOURDE x Niafles 13.7.1702 Pierre **MENARD**

Pierre BULOURDE x1 Renée ROUSSEAU x2 La Selle-Craonnaise 12.2.1714 Marie DELANOE

François BULOURDE x Marguerite POREE

1-Pierre BULOURDE °ca 1750 x La Selle-Craonnaise 18.1.1780 Marie FOUASSIER

Pierre BULOURDE °ca 1641 x1 Louise MOTAIS x2 Niafles 13.6.1676 Nicole LEMARIÉ

1-Pierre BULOURDE (du x1 Louise Motais) x Niafles 26.11.1701 Louise PICCOT

2-Marie BULOURDE (du x2 Nicole Lemarié) x1 Niafles 16.6.1703 Pierre **DENOVAULT** x2 La Selle-Craonnaise 5.8.1706 Gabriel **LORY**

Barbe BULOURDE x Pierre **HEGU**

1-René HEGU °Cossé-le-Vivien 10.3.1696

Renée BULOURDE x Michel **MALIN**

1-René MALIN x La Selle-Craonnaise 26.11.1701 Renée FERRE

François BULOURDE x Jeanne PORTAIS

1-René BULOURDE °Vitré 6.5.1689

Jeanne-Marie BULOURDE °La Guerche x Rennes 2.1784 François-Nicolas-Pierre-Hippolyte **DUHOUX** S<sup>r</sup> du Portail °S<sup>t</sup>Aubin-du-Cormier 13.11.1763 Chirurgien. Fils de François-Michel du Bourg, chirurgien, et de Perrine-Suzanne Bouvet

1-Anne-Perrine DUHOUX °S<sup>t</sup>Aubin-du-Cormier 2.6.1786

2-François-Charles-Louis DUHOUX °S<sup>t</sup>Aubin-du-Cormier 24.11.1787

Julien BULOURDE S<sup>r</sup> de la Meslière °Retiers Fils de Julien et Renée Doré x Martigné-Ferchaud 16.9.1765 Jeanne LUCAS °Retiers veuve Théaudière

Michel BULOURDE †/1760 x Jeanne CURIE

1-Perrine BULOURDE °ca 1739 x Combrée 9.10.1760 Nicolas **BRULÉ**